

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2366 - VENDREDI 24 JUILLET 2015

Réseau routier

Ouesso désormais reliée à Brazzaville



Coupure du ruban symbolique par le chef de l'État adiac

L'achèvement du tronçon routier entre la rivière Mambili (à 50 kilomètres de Makoua dans la Cuvette) et Ouesso, le chef-lieu de la Sangha, est le dernier obstacle franchi sur la Route Nationale numéro 2 reliant Brazzaville à l'extrême Nord du Congo.

Ce tronçon long de 194 kilomètres, avec un pont de 80 mètres de longueur, a été inauguré hier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui l'a ensuite emprunté en voiture jusqu'à Makoua, couronnant ainsi la fin des travaux lancés le 15 mai 2012.

Dans son allocution de circonstance, le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso a notamment évoqué l'impact économique de cette route dans le processus national et sous-régional d'amélioration de la mobilité des personnes et des biens. [Page 3](#)

COOPÉRATION

Le Congo et la Namibie dressent le point de leur partenariat



Les experts namibiens et congolais en concluent

La 4^e réunion ministérielle de la Commission permanente mixte de coopération entre le Congo et la Namibie s'ouvre ce 24 juillet à Brazzaville. Prélude à cette rencontre, les experts des deux parties se sont retrouvés, hier, au ministère des Affaires étrangères où ils ont mis la dernière touche

aux dossiers à examiner. L'économie, les infrastructures, le tourisme et l'environnement, les mines, les transports maritime et aérien, la santé et la communication sont, entre autres, les secteurs prioritaires du partenariat entre les deux pays. Cependant, même si la mise en

service de l'Institut de formation technique et professionnel de Loudima en octobre 2014 a constitué un acte concret, plusieurs engagements pris lors de la précédente réunion de la Commission mixte, il y a 2 ans à Windhoek, attendent d'être mis en œuvre. [Page 2](#)

CENTRAFRIQUE

La Cour constitutionnelle autorise le vote des réfugiés

Les membres de la Cour constitutionnelle de transition ont mis fin au litige qui opposait Bangui et les Nations unies au sujet de la loi électorale rectificative qui excluait du processus électoral tous les réfugiés centrafricains vivant dans les pays voisins.

« Si les situations complexes du moment mettent en relief les difficultés du vote des citoyens centrafricains déplacés et réfugiés, cette question d'organisation technique et matérielle

ne permet pas de dénier aux citoyens centrafricains qui ont craint pour leur vie, leur droit de vote, énoncé à l'article 20 alinéa 6 de la charte Constitutionnelle de Transition du 18 juillet 2013 et réaffirmé fortement par les recommandations du Forum de Bangui du 11 mai 2015 », ont résolu les sages de la Cour constitutionnelle de Transition dans une décision rendue publique le mardi 21 juillet à Bangui. [Page 9](#)

ÉLECTION MISS CONGO 2015

29 candidates visent la couronne de la plus belle fille du Congo

À deux jours de la tenue de la 18^e édition du concours Miss Congo, prévue le dimanche prochain à Brazzaville, le Comité d'organisation a annoncé l'extension de la compétition à tous les départements du Congo, contrairement aux précédentes éditions. Cette année, vingt-neuf candidates au total prendront part à ce concours de beauté qui a pour thème « Les années... ».

[Page 11](#)

ÉDITORIAL

Observez bien...

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Observez bien ...

Oui, observez bien ce qui se passe sur la scène politique congolaise, depuis la fin du Dialogue national, et vous comprendrez que quelque chose bouge enfin dans le camp jusqu'alors très figé de l'opposition.

Convaincus que la réforme de la gouvernance publique envisagée par les pouvoirs publics avait pour seul but le maintien au pouvoir de Denis Sassou N'Gusso après l'échéance électorale de 2016, les adversaires de la majorité présidentielle n'ont pas vu, pas compris, pas assimilé le fait que le changement probable de la Constitution répond en réalité à une profonde aspiration populaire. Refusant de prendre part à un débat dont le but était de vérifier cette réalité, ils ont boudé une rencontre qui leur aurait permis de mieux comprendre le but, le sens de la réforme en préparation. Et ce faisant, ils ont raté une occasion de se faire entendre dont ils commencent seulement aujourd'hui à mesurer l'importance.

Le réveil est d'autant plus rude pour eux que parmi les réformes proposées à l'issue du Dialogue national figure en bonne place l'instauration d'un statut officiel de l'opposition que nombre d'entre eux réclamaient à juste titre et depuis longtemps. Difficile, reconnaissons-le, d'être moins perspicaces, moins en phase avec l'opinion publique qui, bien évidemment, jugera cette mesure aussi utile que sage mais prendra acte de l'incapacité des adversaires du pouvoir à la défendre correctement.

Même si, ici et là, les voix de quelques irréductibles se font toujours entendre sur la scène médiatique pour affirmer, sans la moindre preuve, que la rencontre citoyenne de Sibiti fut un échec, l'opinion qui prévaut, semble-t-il, dans l'opposition républicaine est que n'y avoir point participé pour des raisons bassement politiciennes a dégradé encore un peu plus l'image de personnalités et de formations politiques incapables de prévoir correctement l'avenir.

Dans un pareil contexte, le seul conseil que l'on puisse donner aux opposants est de prendre acte des propositions enregistrées à Sibiti et de ne pas feindre d'ignorer les étapes à venir. Alors, en effet, ils deviendront crédibles aux yeux des citoyens congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La Namibie et le Congo travaillent à la concrétisation des accords conclus

Les deux parties vont évaluer les engagements pris lors de la session précédente et explorer de nouveaux domaines de partenariat à la faveur de la réunion ministérielle de la 4^e session de la Commission permanente mixte de coopération, qui se tient ce vendredi 24 juillet au ministère des Affaires étrangères et de la coopération à Brazzaville.

L'occasion sera tout indiquée pour honorer ces engagements afin de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs de ces secteurs jugés prioritaires, dont l'économie, les infrastructures, le tourisme et de l'environnement, les mines, le transport maritime et aérien. Les domaines de la santé, de la Défense et de la sécurité ainsi que ceux de la communication et des télécommunications font également partie des sujets qui seront abordés à cette occasion.

Prélude à cette rencontre, les experts se sont retrouvés le 23 juillet pour préparer la réunion ministérielle. Les travaux étaient dirigés par Jacques Obindza et Nada Kruger, respectivement ambassadeur, chef du département Afrique au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, et directrice adjointe Afrique méridionale, orientale et centrale du ministère namibien des relations internationales et de la coopération.

Les participants ont, non seulement procédé à l'évaluation des engagements souscrits lors de la session précédente tenue à Windhoek, en Namibie, mais aussi passé en revue plusieurs sujets d'intérêt commun, dont ceux liés à la ratification de

l'Accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements ; la participation de la Namibie à l'extension de la Congolaise de raffinerie (Coraf) ; le projet relatif à l'ouverture d'une ligne aérienne entre le Congo et la Namibie. S'y ajoutent la mise en œuvre de l'Accord de coopération entre

est de relever que le bilan de la coopération se situe largement en deçà des attentes.

Au plan commercial par exemple, le projet de construction par la partie namibienne des entrepôts et de chambres froides à Pointe-Noire n'est toujours pas réalisé, alors que la partie congolaise a déjà offert l'espace devant les abriter. Malgré cela, l'axe Windhoek-Brazzaville se porte bien comme en témoigne l'inauguration de l'Institut de formation technique et professionnelle de



Les experts namibiens et congolais en conclave (DR)

l'université Marien-Ngouabi et l'université de Namibie ; la mise en œuvre du Mémoire dans le domaine de la santé.

Le Congo et la Namibie, rappelons-le, entretiennent des relations diplomatiques depuis le 21 mars 1990. La coopération entre les deux pays est régie par plusieurs accords de coopération auxquels les deux parties ont résolu de travailler à la concrétisation de leur volonté maintes fois exprimée. Ceci parce qu'en dépit du nombre important d'instruments juridiques signés, force

Loudima, le 22 octobre 2014, par les autorités des deux pays : Hifikepunye Lucas Pohamba et Denis Sassou N'Gusso. Ce site avait, de 1980 à 1991, abrité le Centre de formation des cadres de la Swapo (South-West African People Organisation), alors en lutte de libération de la Namibie et de l'Afrique australe. Il faut signaler aussi le rôle joué par le Congo en vue de la signature des accords de 1988 ayant débouché sur la libération de la Namibie et d'autres pays de l'Afrique australe.

Nestor N'Gampoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GRANDS TRAVAUX

Ouesso désormais reliée à Brazzaville par route bitumée

L'achèvement du tronçon routier entre la rivière Mambili, à 50 kilomètres de Makoua dans la Cuvette et Ouesso, le chef-lieu de la Sangha, est le dernier obstacle franchi sur la Route Nationale numéro 2 reliant Brazzaville à l'extrême Nord du Congo. Les travaux avaient été lancés le 15 mai 2012.

Ce tracé, long de 194 kilomètres, avec un pont de 80 mètres de longueur, a été inauguré ce 23 juillet par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui l'a ensuite emprunté en voiture jusqu'à Makoua.

Trois allocutions ont marqué cette cérémonie. D'abord celle du préfet du département de la Sangha, qui a salué la fin des travaux de cette infrastructure, considérée comme un maillon important du développement de sa circonscription administrative. Adolphe Elemba a rappelé que la réalisation de cette dernière et de tant d'autres au profit de la Sangha, qui expérimente le programme de municipalisation accélérée et accueille cette année la fête du 15 août, est rendue possible grâce au climat de paix en cours dans le pays. D'où l'importance de préserver cette tranquillité, a-t-il insisté, ajoutant que la Sangha est promise à un bel avenir au regard des richesses qu'elle regorge.

Transfert de technologie

Présentant à son tour les caractéristiques de la route Mambili-Ouesso, le ministre à la présidence chargé de l'Amé-

nagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya a loué le partenariat stratégique conclu par la Chine et le Congo en 2006.

Cette route, construite par la société chinoise CRBC (China Road and Bridge Corporation) dans le cadre de cette coopération, a coûté près de 170 milliards FCFA au titre des travaux proprement dits. Plus de 2 milliards six-cents millions FCFA le sont au titre des prestations de la mission de contrôle Louis Berger, financés par le Congo, et quelque 105 millions FCFA payés au titre des expropriations, a noté le ministre.

Jean-Jacques Bouya a surtout relevé qu'à la faveur de ce chantier deux projets complémentaires ont été initiés : l'un sur le transfert de technologie et de compétence, l'autre sur la formation de jeunes Congolais dans le domaine du génie civil en Chine. Sur le premier, le ministre en charge des travaux a annoncé la construction en cours au Congo d'un centre professionnel dédié aux métiers du BTP, électricité, mécanique et



Une vue de la route entre Ouesso et Mambili @adiac

informatique. Sa réalisation serait très avancée même si Jean Jacques Bouya n'a pas indiqué la localité qui l'abritera. Sur le second, soixante étudiants congolais sont formés en Chine en application de l'accord-cadre qui en prévoyait cent au total. Le troisième orateur, le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, a notamment évoqué l'impact

économique de cette route dans le processus national et sous-régional d'amélioration de la mobilité des personnes et des biens. Reliée à la frontière du Cameroun par le tronçon Ketta-Djoum, déjà terminée, la Sangha voit par ailleurs son réseau intérieur se construire pour la connecter à d'autres départements voisins comme la Cuvette-Ouest et la Likouala, a

expliqué Émile Ouosso. Il est vrai qu'avec la fin des travaux entre la Mambili et Ouesso, le trafic routier au départ et en direction de la Sangha pourrait dépasser les prévisions estimées par les constructeurs de 1000 à 3000 véhicules par jour.

Gankama N'Siah,
envoyé spécial
dans la Sangha

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Edu Maroc organise la deuxième édition du Forum de l'étudiant africain

En prélude à l'ouverture de ce forum les 27 et 28 juillet 2015 respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire, une conférence de presse a été organisée par les responsables de cette organisation non gouvernementale à l'hôtel Olympic palace de Brazzaville.



Les organisateurs de la deuxième édition du Forum Edu Maroc

Après le succès de la première édition qui a sillonné en 2014 quatre pays de l'Afrique francophone. Maroc Export et le groupe l'étudiant marocain s'allient à nouveau pour organiser la deuxième caravane Edu Maroc 2015.

Vitrine continentale de l'offre marocaine en matière d'enseignement supérieur et professionnel, le Forum de l'Étudiant africain- Edu Maroc se veut une plate-forme d'informations et d'aide à l'orientation qui s'adresse aux bacheliers et étudiants africains désireux de se former au Maroc. Edu Maroc s'inscrit dans la dynamique

grandissante de la coopération entre le Maroc et les pays amis de l'Afrique subsaharienne, et traduit la volonté de concrétiser l'ambition nationale de faire du Royaume un hub de l'enseignement et de la recherche à l'échelle continentale.

Le Congo Brazzaville, étape importante de la tournée Edu Maroc 2015, constitue l'un des principaux pourvoyeurs d'étudiants étrangers au Maroc, encouragée en cela par l'excellence des relations bilatérales qui lient le Congo au Royaume chérifien.

Les forums de l'étudiant de Brazzaville et de Pointe-Noire

représentent une opportunité unique pour les jeunes élèves et étudiants congolais de rencontrer les plus prestigieuses universités et grandes écoles marocaines qui seront au rendez-vous pour informer et conseiller les visiteurs autour de tout ce qui concerne les études au Maroc : filières, conditions d'accès, diplômes, inscriptions, visas, démarches administratives, logement et coût des études.

Des concours et des entretiens de sélection seront organisés par les établissements participants pour permettre aux jeunes et leurs parents

de procéder aux inscriptions sur place, et leur épargner la longueur et la complexité des procédures de sélection et d'inscription. L'événement est aussi une occasion inouïe pour favoriser les rencontres et les échanges entre les professionnels et décideurs locaux et marocains en vue d'approfondir la coopération bilatérale dans les domaines de l'enseignement et la formation d'une part, et d'identifier les opportunités de développement pour les opérateurs du secteur des deux pays d'autre part.

Maroc export en bref

Maroc export est un établissement national de promotion des exportations. Créé par Dahir le 17 décembre 1976, le centre marocain de promotion des exportations (Cmpe) est un établissement public. Sa vocation, comme son titre l'indique est de « promouvoir les exportations » et de contribuer à l'essor de l'économie nationale dans les pays étrangers. Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, comme il est aussi placé sous la tutelle du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique. Chargé du commerce extérieur, Maroc export œuvre dans

la promotion des exportations des produits industriels, agro-alimentaires, des services et tous produits, hormis les phosphates et dérivés, le tourisme et l'artisanat qui disposent d'organes spécifiques.

Depuis sa création en 1976, Maroc export s'est attaché à accomplir sa mission de support quasi exclusif aux exportations marocaines. A présent, il s'inscrit dans une dynamique nouvelle, déploie de nouveaux moyens, humains et techniques pour être à même de relever les défis d'une nouvelle croissance qui se dessine à l'échelle mondiale et régionale.

Le groupe l'étudiant marocain en bref

Fort de ses 30 ans d'expérience, le groupe l'étudiant est un acteur majeur de l'information et de l'orientation estudiantine. Il compte près de 16 forums internationaux de l'étudiant à Casablanca qui reçoivent plus de 300.000 visiteurs et 750 participants de plusieurs pays. Les forums de l'étudiant sont corroborés toute l'année par plusieurs guides d'information : « Guide des études au Maroc », « Guide des études à l'étranger », « Guide des carrières et métiers »..., et par un portail internet de plus de 2000 pages.

Bruno Okokana

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
(PADEF)

AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 08 / 2015 / PADEF / UNGP-RPM

« Recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer les interventions de l'Opérateur de Proximité de Microfinance (OPM) dans l'encadrement des Caisse Mutuelle Epargne et de Crédit (CMEC)/Caisse d'Épargne (CEQ) »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer les interventions de l'OPM dans l'encadrement des CMEC/CEQ.

2. La mission de supervision du Programme avait recommandé d'évaluer les appuis de l'OPM dans les Département des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest (zone PRODER 1), du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou (zones Proder 2). Cette évaluation va se baser sur la formation des gestionnaires des caisses, les outils mis à leur disposition, l'élaboration des documents de base, la tenue des Assemblées Générales, la maîtrise de la comptabilité et les arrêtées des caisses, les capacités de l'équipe de l'OPM (matérielle et immatérielle).

C'est dans cette optique que le PADEF va recruter un consultant national pour l'évaluation des appuis de l'OPM apportés aux caisses et ses capacités opérationnelles à conduire le processus d'institutionnalisation et fédération des caisses.

3. L'objectif global assigné au Consultant national à travers cette mission est : d'évaluer les appuis de l'OPM, son accompagnements,

suivi technique et institutionnel, la formation des CMEC dans la zone du PRODER Sud et des CEQ dans la zone du PRODER Nord et ses capacités dans la réalisation de ses missions ainsi que les moyens mis en œuvre.

De façon spécifique le consultant aura à :

- Analyser les appuis effectués par l'OPM en termes de formation, d'institutionnalisation des caisses, d'élaboration des manuels.
- Évaluer la qualité de la formation dispensée par les prestataires de l'OPM (existence des modules, plan de travail, plan de formation, listes des participants).
- Évaluer les capacités managériale ou opérationnelle de l'OPM en termes d'organisation, d'équipement et du personnel.
- Évaluer les capacités des caisses pour se pérenniser.
- Établir le lien entre les appuis de l'OPM et les résultats obtenus sur le terrain et le développement des caisses.
- Faire une analyse diagnostique de l'appui de l'OPM sur le développement des caisses.
- Recenser les forces, faibles, opportunités et menaces de chaque caisse et proposer des solutions.
- Formuler une opinion sur les appuis des OPM par rapport à l'état actuel des caisses.
- Évaluer les conséquences du retrait de l'OPM et faire une proposition de la date butoir.
- Faire une proposition concrète de renforcement de capacités matérielles et immatérielles de l'OPM qui lui permettra de jouer pleinement le rôle dans l'encadrement de proximité des caisses.

• Donner une appréciation objective sur les capacités de l'OPM pour assurer l'appui aux caisses.

La durée de la mission est de trente-deux (32) jours.

4. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes et des preuves indiquant leurs capacités techniques CV détaillé, un plan de travail et un devis estimatif du coût de la mission à exécuter lesdits services (les honoraires, les perdiems, les frais remboursables (frais de transport et billet d'avion)). Le candidat doit avoir le profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 au moins (DESS, Master ou équivalent) dans les domaines de management financiers, en micro finances des programmes et projets, de l'économie;
- Avoir une expérience d'au moins quatre (04) ans dans l'appui aux établissements de micro finances;
- Avoir une solide connaissance dans le fonctionnement des Etablissement de Micro Finance (EMF);
- Avoir une maîtrise des logiciels comptables et de traitement de l'information financière (Ciel, SAARI, ...);
- Avoir participé à la mise en place d'un établissement de Micro finance sera un atout.

5. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives

Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

6. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la cellule Suivi-Evaluation, les Facilitateurs, les équipes départementales du PADEF, les sociétaires des caisses les Bénéficiaires et autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre.

7. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h 00.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 06 août 2015 à 12 H 30 avec la mention « AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 08 / 2015 / PADEF / UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer les interventions de l'OPM ». Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongo@yahoo.fr.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

**JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT
AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 017-2015
OFFRE D'EMPLOI pour le poste d'Auditeur
des Pièces Comptables -Grade -FSN-6
DATE D'OUVERTURE : 13 Juillet 2015 -
DATE DE CLOTURE: 27 Juillet 2015**

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche une personne ayant un diplôme en Management des Finances ou Gestion financière avec une expérience dans l'audit des pièces comptables. Une expérience dans la gestion financière ou comptable serait un atout majeur également. Ce poste exige une bonne maîtrise de la langue anglaise. Le/La Candidat(e) retenu(e) pour ce poste aura entre autres tâches de passer en revue divers bons et factures, de les vérifier afin de s'assurer de leur conformité par rapport aux réglementations en vigueur; et s'occupera également du paiement de différentes factures (carburant, électricité, eau et autres).

Votre demande d'emploi devra impérativement contenir une adresse e-mail (courriel) par laquelle le Bureau des Ressources Humaines pourra vous contacter le cas échéant.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

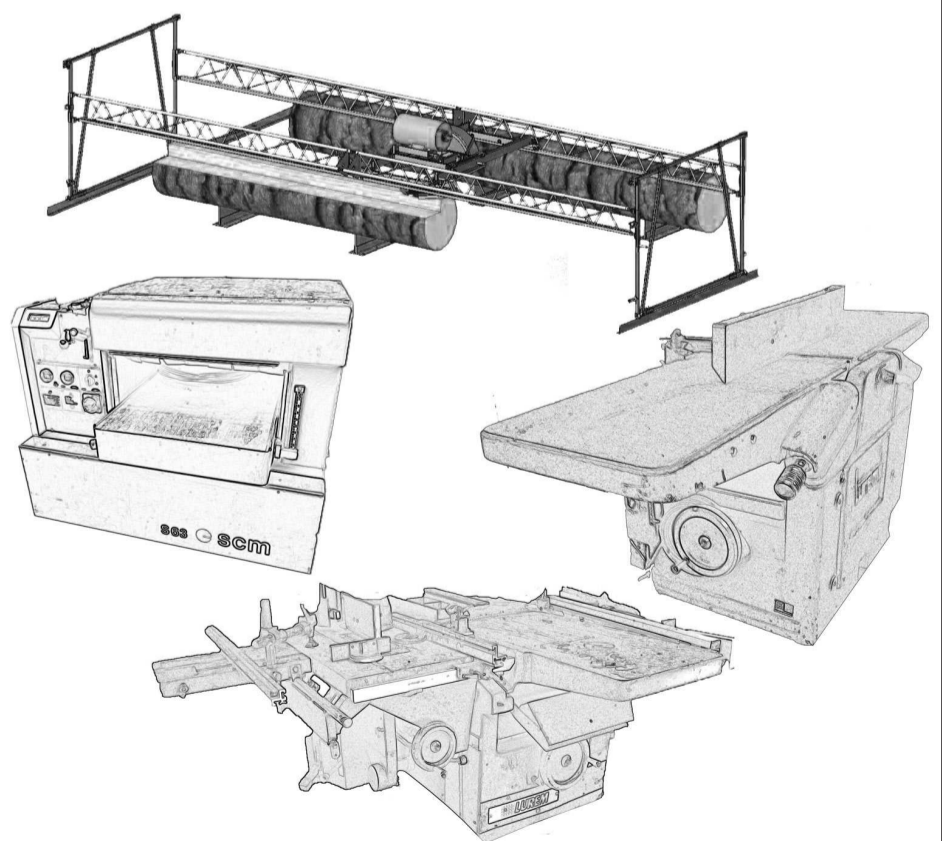
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le Bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2073/06-612-2133 ou par courriel (E-mail) à l'adresse suivante:

BrazzavilleHR@state.gov

VENTE MACHINES A BOIS EXPORT - NEUF & OCCASION Devis avec transitaire



Ets. JOULIN Père & Fils – Paris

10, rue Destouches – 94500 CHAMPIGNY sur MARNE – FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Fax : +33 (0)1 42 07 12 13

Email : ets.joulin@free.fr

SANTÉ

Des pratiques frauduleuses dénoncées dans les structures sanitaires

La dénonciation a été faite par l'inspection générale de la santé, à l'issue d'une mission effectuée à travers les différentes structures sanitaires publiques de la ville de Pointe-Noire. Une réunion de restitution des travaux a eu lieu le 23 juillet, dirigée par Jean Pierre Michel Ndzodault et Richard Bileckot respectivement directeur départemental de la santé à Pointe-Noire et inspecteur général de la santé.

En effet après cette mission de contrôle sur la disponibilité des médicaments dans les établissements sanitaires publics de la ville, les services de l'inspection générale de la santé ont noté plusieurs dysfonctionnements dans lesdites structures à savoir, les pratiques frauduleuses des gestionnaires des crédits, avec la complicité des médecins-chefs des dis-

tricts sanitaires, les infirmiers chefs des centres de santé intégrés, les responsables des pharmacies, les opérateurs économiques non agréés par le ministère de la Santé et de la population. La production de plusieurs factures de complaisance, le manque des documents comptables justificatifs (factures authentiques, bordereaux de livraison, procès-verbal de

réception) sont aussi parmi les disfonctionnements relevés.

« Le constat est amer, aucun gestionnaire n'a pu garantir la présence physique dans les pharmacies des médicaments mentionnés sur les factures. Depuis le mois de janvier dernier le président de la République a instruit le gouvernement sur la

garantie de la disponibilité et l'accessibilité des médicaments à travers les différents centres de santé publique du pays. Ainsi, conformément à cette instruction les crédits sont régulièrement alloués à ces centres », a indiqué Roger Richard Bileckot.

Pour mettre fin à ces pratiques blâmables et punissables sur la gestion rationnelle des médicaments dans ces structures, l'inspection générale de la santé a engagé quelques

actions notamment, la diligence d'une enquête de police en vue d'établir les faits et les responsabilités dont les conclusions seront transmises au ministère de la Santé et de la population. L'accomplissement d'une mission de conseil et d'assistance, la pratique des contrôles a priori et inopinés pour veiller à l'application des dispositions réglementaires garantissant la disponibilité et l'usage rationnel des médicaments.

Séverin Ibara

CONSEIL SUPÉRIEUR ISLAMIQUE

Des musulmans appellent au renouvellement des instances

Le Cercle de réflexion pour la tenue de l'assemblée générale, dirigé par Henri Mohamed Younous Dzika, a lancé le 23 juillet à Brazzaville, un appel pour la mise en place d'un nouveau bureau exécutif du Conseil supérieur islamique du Congo (Csic).

Dans un courrier adressé au ministère de l'intérieur et à certaines institutions de la République, au Conseil supérieur des imams ainsi qu'à la Ligue islamique mondiale, le Cercle de réflexion rappelle que le mandat du Csic est actuellement en dépassement. Ainsi, la convocation d'une assemblée générale en vue

d'élire un nouveau bureau du Csic devient urgente, souligne le courrier du cercle de réflexion.

« L'assemblée générale du Conseil supérieur islamique du Congo est la plus haute instance. Elle se réunit en session ordinaire tous les six ans, sur convocation de son président. Elle peut, lorsque les cir-

constances l'exigent, être convoquée en session extraordinaire sur décision des deux tiers des membres des autres organes. Toutefois en cas de dysfonctionnement persistant, elle peut être convoquée sur décision prise à la majorité des deux tiers du Conseil national des imams », rappelle le Cercle de réflexion, citant les textes réglementaires qui régissent le Csic. Le cercle de réflexion menace par ailleurs de mettre

en place une commission ad hoc à défaut d'une prise en main de ce dossier par le Conseil supérieur des imams du Congo. Cette commission ad hoc se chargerait de préparer la prochaine assemblée générale. Notons que le Bureau exécutif national (Ben) du Csic a été mis en place le 22 juin 2009, il comptait au départ trente-sept membres, avant que n'intervienne la dislocation. L'Islam, rappelle-t-on, qui a fait son entrée dans le conti-

nent par l'Afrique du nord au milieu du 19^e siècle, est présente au Congo Brazzaville depuis plus d'un siècle, avec 98 % d'imams étrangers dirigeant des mosquées.

Les musulmans de nationalité congolaise sont largement minoritaires dans lesdites mosquées. Ils sont estimés à peine à 2% de la population selon certaines statistiques. Le Congo est un pays à dominance chrétienne, constate t-on.

Fortuné Ibara

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien



PROGRAMME DES OBSEQUES

DE MADEMOISELLE CHARLOTTE ELEONORE MASSEMBO

Date des obsèques : le lundi 27 juillet 2015

Vendredi 24 juillet 2015 : arrivée de la dépouille mortuaire par le vol de Royal Air Maroc à 5 heures du matin et départ pour la morgue municipale de Brazzaville
Lundi 27 juillet 2015:

8 heures : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville

8 heures 30 mn : départ pour le domicile familial au 113 de la rue Yaoundé à Poto-Poto
-9 heures : recueillement au domicile familial

10 heures 30 mn : départ pour la basilique Sainte-Anne de Brazzaville

12 heures : début de la messe de requiem

13 h 30 mn : départ pour le cimetière privé Bouka

15 heures 30 mn : Retour au domicile familial

17+heures : Fin de la cérémonie.

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iiprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)

5 jours

3 au 7 août 2015

Techniques de rédaction des termes de référence

3 jours

12 au 14 août 2015

Maîtriser les bases de la législation du travail

5 jours

18 au 24 août 2015

Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers

4 jours

24 au 27 août 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

ENTREPRENEURIAT

3000 entrepreneurs et dirigeants des PME ont rendez-vous à Nairobi

La capitale kényane Nairobi accueille à partir de ce vendredi 24 juillet, quelque 3000 entrepreneurs et dirigeants des Petites et moyennes entreprises (PME) venus du monde entier. La participation du président américain, Barack Obama à cette 6^e édition, ne passe pas inaperçue.

Le président américain arrive au Kenya pour sa première visite dans ce pays qui a vu naître son père. Le séjour d'Obama est hautement symbolique à telle enseigne que sa famille paternelle et tout le peuple kényan se sont mobilisés pour marquer l'évènement. Dans une adresse à la nation ce mardi 21 juillet, le président Uhuru Kenyatta a situé l'opinion sur les sujets retenus au menu du séjour de son homologue.

« Nous aborderons des thèmes concernant la bonne gouvernance et la démocratie, deux choses qui unissent le Kenya et les États-Unis. Nos discussions mèneront sur des accords pour améliorer l'économie. Nous mettrons en place un partenariat sur les nouvelles technologies et des investissements en énergie et dans le tourisme », a indiqué le président kényan.

Au-delà de cette affinité, le président Obama est avant tout au Kényan pour prendre part à un rendez-vous international. Il est sur la terre de ses ancêtres pour défendre les intérêts de la Maison Blanche. Depuis sa première édition en 2010, le GES mobilise des milliers d'acteurs économiques, permettant aux USA de pénétrer davantage les circuits économiques notamment en Afrique. Il est prévu à cette rencontre mondiale un « Village de l'Innovation » où de jeunes entrepreneurs et innovateurs de l'Afrique et dans le monde suscitent des projets sur les TIC, l'entrepreneuriat, la gestion de l'eau, les énergies alternatives... Le dernier sommet s'est tenu l'année dernière à Marrakech, au Maroc, et il avait regroupé plus de 4000 jeunes entrepreneurs. Le premier sommet étant tenu à Washington en 2010, cette rencontre dédiée aux jeunes entrepreneurs novateurs et des dirigeants cherchant à les soutenir a été initiée par le président Obama.

Fiacre Kombo

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

L'Angola devient le sixième Etat membre de la CICOS

C'est à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC) que les travaux de la 12^{ème} session extraordinaire du Comité des ministres de la CICOS ont eu lieu du 21 au 22 juillet.

A cette occasion, les ministres ont examiné tous les dossiers préparés par les experts, au cours de la 13^{ème} session ordinaire du Comité des ministres qui a précédé leurs travaux. Il s'agit notamment de la question sur la rotation au poste de Secrétaire général qui avait fait l'objet d'un différend lors de la 11^{ème} session tenue à Brazzaville en mars 2014.

Ainsi, ils ont entre autres décidé, tout en réaffirmant que leur organe est le seul habilité à prendre des décisions, que l'Etat qui abrite le siège ne puisse plus occuper le poste de Premier responsable de l'institution. Ils ont par conséquent décidé de désigner un nouveau secrétaire général qui soit ressortissant de la République du Cameroun dans un

délai d'un mois au cours d'une session extraordinaire qui se tiendra à Kinshasa. Celui-ci aura pour première mission de mettre en œuvre des réformes visant la restructuration de la CICOS, notamment son statut d'institution spécialisée de la CEMAC, en tenant compte de son ouverture à d'autres pays du bassin non membres de la CEMAC et de la nécessité d'associer pleinement ceux-ci à toutes les décisions impactant la CICOS. Ensuite les ministres ont accueilli favorablement la demande d'adhésion comme membre actif de la République d'Angola qui n'était qu'observateur depuis 2007, portant désormais à six, le nombre des Etats membres de la CICOS.

En outre, les ministres se sont prononcés sur certains points relevant des activités et du fonctionnement de la CICOS. Ils ont adopté entre autres, le document du programme Congo Hycos dans les bassins du Congo et de l'Ogoué ainsi que son plan de financement,

la stratégie de communication de la CICOS qui propose un nouveau logo, une charte graphique et un nouveau site internet, et enfin le document de l'état des lieux de l'écotourisme sur le plan institutionnel et législatif dans le bassin du Congo. Dans le domaine de la navigation, les ministres ont par conséquent pris la résolution de la mise en conformité des modèles uniques des certificats d'immatriculation, de jaugeage et de navigabilité avec le Règlement Commun pour la construction, l'équipement et la maintenance des bateaux de navigation intérieure.

Les prochaines assises sont prévues à Yaoundé en République du Cameroun. Ses assises se sont tenues sous la présidence de Me Justin Kalumba Mwana Ngongo, ministre des Transports et Voies de Communication de la République démocratique du Congo, président en exercice du Comité des ministres de la CICOS.

Guillaume Ondzé

MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition **MALI**

HORS SÉRIE N° 44 - Juillet 2015

Vitale Certifié ISO 9001

BRAMALI

Interviews

- Anton Op de Beke :**
Représentant résident du Fonds Monétaire International au Mali
- Rémy Rioux :**
Secrétaire général adjoint
Ministère français des Affaires étrangères
- Mongi Hamdi :**
Chef de la Mission des Nations unies au Mali
- Boubou Cissé :**
Ministre des Mines
- Adama Sangaré :**
Maire du district de Bamako
- Goro Ilias Dogoloum :**
Président directeur général de l'Office du Niger
- Kalfa Sanogo :**
Président directeur général de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles - CMDT
- Arouna Modibo Touré :**
Président directeur général du Parti mutual urbain
- Luc Ankoundio Togo :**
Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Touré Coumba Sidibé :**
Directrice générale d'Ecobank Mali
- Annour Mahamat Hassan :**
Administrateur directeur général de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce du Mali
- Mamadou Touré :**
Directeur général de la Société Nouvelle d'Assurance-Vie
- Idrissa Diallo :**
Directeur d'Orange Money Mali
- Gaidy Ndaw :**
Directeur des Services aux entreprises et opérateurs Orange Mali
- D' Adama Tiémoko :**
Président directeur général de la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
- Boubacar Kane :**
Président directeur général de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
- Adama Bakayoko :**
Président directeur général de Sopromac-Immobilier SA
- Tiébilé Dramé :**
Président PARENA/Opposition

**Accord d'Alger :
quelles sont les perspectives ?**

À PARTIR DU 28 JUILLET
DANS VOS KIOSQUES !

Allianz Voyage

Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de 19 949 F.CFA TTC

Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz

Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pambellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z

Allianz

LE PAPE

Les effets climatiques imposent de faire front ensemble

La conférence des maires des grandes villes sur les bouleversements climatiques s'est clôturée au Vatican sur un appel du pape à une solidarité accrue.

C'est une conférence-accordéon que le pape François a clôturée mardi après-midi au Vatican. Rassemblant les maires des grandes villes du monde (dont Lubumbashi, en Rd Congo), la rencontre était destinée à partager l'expérience internationale sur la lutte contre les bouleversements climatiques. Mais le Vatican n'avait pas voulu traiter d'un thème purement et uniquement écologique estimant, comme devait le répéter le Pape dont la récente encyclique sur ce thème a servi de fil conducteur, que « l'écologie, parce qu'elle est humaine, constitue un tout ».

« L'écologie est totale », a dit le Pape : « c'est ce que j'ai voulu exprimer dans l'Encyclique Laudato Si. On ne peut pas séparer l'homme du reste. Il y a une relation qui influe de manière réciproque aussi bien sur l'homme que sur l'environnement », a dit le Pape François. Et il n'est pas besoin que cet environnement soit proche pour s'en préoccuper ou le préserver. « Les effets de la déforestation en Amazonie et dans le Bassin du Congo, les deux poumons à oxygène du

monde, sont ressentis à des milliers de kilomètres. Il faut lutter ensemble », a réaffirmé le Souverain pontife.

C'est pourquoi a tenu à étudier ce thème dans sa relation avec les flux de migrants et les méfaits qu'ils provoquent tout au long de la chaîne des transhumances forcées. Ainsi, dans leur déclaration finale, les maires estiment que « le changement climatique provoqué par l'homme et l'exclusion sociale dans ses formes extrêmes de pauvreté radicale, d'esclavage moderne et traite des personnes » sont liés. « Le changement climatique d'origine humaine est une réalité scientifique et son contrôle effectif est un impératif moral pour l'humanité ».

« Les pauvres et les exclus, malgré leur rôle minime dans l'altération du climat, affrontent les terribles menaces des perturbations climatiques anthropiques comme la fréquence accrue des sécheresses, des tempêtes extrêmes, des vagues de chaleur, et de l'élévation du niveau de la mer », écrivent les maires. Par conséquent, le monde doit agir

parce qu'il a « à sa portée la maîtrise technologique, les ressources financières et le savoir-faire pour inverser les changements climatiques anthropiques et mettre fin à la pauvreté extrême ».

Le contrôle du changement climatique anthropique devrait être renforcé « par de nouvelles incitations à la transition vers des énergies renouvelables et à faible émission de carbone et par la poursuite incessante de la paix qui permettra en outre une redistribution du financement public des dépenses militaires vers des investissements urgents pour le développement durable ».

Les maires estiment que la conférence de Paris sur le changement climatique (30 novembre - 11 décembre 2015) est une occasion qui « pourrait être la dernière possibilité effective de négocier des accords qui maintiennent le réchauffement provoqué par l'homme en dessous des 2°C. Les pays à revenu élevé devraient aider à financer les coûts d'atténuation du changement climatique dans les pays à faible revenu comme ces premiers ont promis de faire », écrivent encore les maires.

Lucien Mpama

AFFAIRE THOMAS SANKARA

« La France a raté une occasion de se disculper », dit un avocat

Maître Bénéwendé Stanislas Sankara, avocat de la famille de Thomas Sankara, estime que Paris vient de rater l'occasion de se disculper à propos du dossier relatif à l'assassinat de l'ancien président burkinabe (1983-1987).

L'avocat s'exprimait au sujet du rejet de la demande pour la création, en France, d'une commission d'enquête parlementaire à propos du dossier de l'ancien président burkinabè, Thomas Sankara. Des membres du réseau « Justice pour Sankara, justice pour l'Afrique », avait déposé une demande pour l'ouverture d'une enquête en terri-

toire français.

Le président de l'Assemblée nationale de France, Claude Bartolone, a rejeté la requête. Pour Maître Bénéwendé Stanislas Sankara, « la France, vient, une fois de plus, de rater une belle occasion de se disculper, de se laver de tout soupçon ». Il pense que la France a manqué « une opportunité de dire aux yeux du monde, qu'elle n'est mêlée, ni de près ni de loin, dans le dossier de l'assassinat du président Thomas Sankara ».

Selon lui, les arguments invoqués par Claude Bartolone frisent le refus, dans la mesure où deux

moyens ont été invoqués. Le premier à son avis consisterait à dire que du fait qu'une procédure judiciaire est en cour au Burkina Faso, la France ne peut ouvrir une autre enquête chez elle. La deuxième est selon lui (le président de l'Assemblée nationale, Ndlr), que la France ne peut pas enquêter dans d'autres pays alors que la requête demande à « la France d'enquêter dans son propre pays et de montrer ou démontrer en quoi elle est impliquée ou pas dans ce dossier, en permettant une certaine accessibilité à ses propres archives »

Noël Ndong

AFFAIRE HISSÈNE HABRÉ

Le procès reporté au 7 septembre

Un incident provoqué par l'accusé, lundi à l'ouverture de l'audience, a obligé les magistrats sénégalais à ajourner au 7 septembre prochain le procès de l'ancien président tchadien, Hissène Habré.

Le procès d'Hissène Habré est un événement attendu notamment par le collectif des victimes et par la communauté internationale. C'est un procès « historique » d'après les victimes. Il

s'agit d'une première sur le continent qu'un ancien chef d'État africain fasse l'objet d'une poursuite dans un autre pays africain. Sous le mandat de l'Union africaine, la Cour africaine poursuit Habré pour crime contre l'humanité et pour des milliers d'assassinats commis par sa police politique durant son règne au pouvoir entre 1982 et 1990.

L'ancien dirigeant tchadien qui ne

reconnaît pas la compétence de la Chambre africaine d'assises chargée de le juger, refusant de répondre aux juges, a dénoncé « une mascarade » et une forme d'impérialisme. Conduit de force par la police judiciaire sénégalaise, Hissène Habré a explosé dans la salle d'audience, provoquant une bousculade inimaginable entre lui et les gardes qui l'accompagnaient.

Fiacre Kombo

TOURISME

En été, les rues de Rome sont un livre ouvert !

Quand arrive la saison chaude, le spectacle dans la capitale italienne est dans la rue, pas forcément sur l'architecture millénaire.

C'est l'été en Italie et les rues de Rome, brûlantes, ne sont plus propices pour regarder sur les frontons et les façades que ce que les antiques Romains y ont laissé. L'art, à profusion, y est certes toujours aussi captivant. Fontaines publiques et places sont toujours noyées de monde. Tout le monde cherche un peu d'ombre : les vendeurs de glaces – les « skys » de chez nous – sont très sollicités. Dans toutes les langues du monde, ça papote, ça s'interpelle, ça grogne ou ça se pâme d'admiration. Mais le spectacle dans une ville comme Rome par exemple, c'est justement ces personnes multi-colorées.

« Colorées » oui, car l'été c'est d'abord la fête des couleurs, annoncée par les fleurs du printemps. Ensuite, on sort les habits légers de toutes les couleurs justement. L'occasion de découvrir toutes sortes de choses. Comme par exemple cette forte tendance, Romains et touristes occidentaux confondus, aux tatouages. Il y en a de tous les goûts, de toutes les couleurs, de toutes les fantaisies. Des abréviations énigmatiques sur les avant-bras, aux proclamations optimistes sur les cous. De vrais pavés de traités humanistes, des déclarations incandescentes, des extraits de mantras : tout est écrit.

Sur la poitrine d'un philosophe (à moins qu'il s'agisse d'un écologiste ou des deux), je lisais l'autre jour : « No bees, no honey » (Pas d'abeille, pas de miel). Je m'interrogeais sur la portée d'une telle évidence, lorsqu'une petite recherche m'a permis de me rendre compte qu'il s'agit d'une phrase d'Erasmus (16^è siècle) qui, complète, donne ceci en anglais : « No bees, no honey, No work, no money » (pas d'abeille, pas de miel ; pas de travail, pas d'argent). J'avoue : je ne savais pas. Il a fallu qu'un promeneur de Rome ouvre sa poitrine et laisse voir (laisse lire) son tatouage: un vrai livre ouvert, je dis!

Les tatouages en général, pour nous autres, sont une vraie curiosité. Ils constituent une énigme dans des sociétés habituées à appeler les Noirs, « gens de couleurs ». Se peinturlurer, devenir un tableau ambulancier, un dazibao vivant et se déclarer de mode, a ses adeptes. Mais bon, inutile de ressortir la blague éculée que l'on ressort à tout bout d'internet (Cf. « Quand tu es en colère, tu es rouge ; quand tu es malade, tu es jaune ; quand tu as peur, tu es gris, et quand tu es mort, tu es vert. Et c'est moi que tu appelles homme de couleur ? »)

Les préjugés sont vieux comme le monde. Entre races, entre peuples, entre nations et entre continents, il y en aura toujours. L'essentiel est d'en sortir et de ne pas en faire son fonds de commerce. Mais les rues de Rome donnent une telle idée de brassage, même passer des peuples, que l'affirmation de certaines idées reçues devient bien téméraire. Je vois dans le métro des Asiatiques plongés dans des livres écrits serrés, alors que le haut-parleur égrène la suite des stations. J'ai mis du temps à comprendre que pour eux, écrit en italien ou en anglais, tout ça (pardon !)... c'est du chinois !

Élevé dans un autre alphabet, ils doivent suivre sur leurs smartphones, écrits en japonais, coréen ou chinois, pour savoir à quelle station se situe la Place Saint-Pierre. Le livre ouvert encore et toujours. Il indique, traduit, transmet l'information dans la rue où l'homme lambda s'en donne à cœur joie dans des expressions toutes faites : « c'est du chinois » ; « une tête de turc » etc. Les Italiens ajoutent : « ils font le portugais », lorsqu'il s'agit de parler de quelqu'un trichant au tourniquet pour circuler dans le métro sans ticket. En Chine, en Turquie et au Portugal, quelles sont les équivalences dans les livres ouverts de leurs rues ?

L.Mp.

À LOUER

Nous faisons louer trois (3) appartements de trois (3) chambres, deux (2) salons, une (1) salle à manger et quatre (4) salles de bains au centre ville à côté de la chambre froide Johnny.

Pour tout renseignement veuillez nous contacter aux numéros : 06 621 88 88 / 06 655 80 00

Le directeur Afrique-Subsaharienne de DHL prévoit beaucoup d'investissements au Congo

Charles Brewer l'a fait savoir lors de sa visite de travail, du 22 au 23 juillet, en terre congolaise considérée comme la clé de réussite de la structure en Afrique centrale.

« (...) Nous développerons davantage l'activité de DHL au Congo en capitalisant les opportunités que le pays nous offre », a souligné Charles Brewer, directeur Afrique-subsaharienne de la structure lors d'une conférence de presse tenue le 22 du mois en cours à Brazzaville. Pour être plus concret, celui-ci a rassuré que d'ici à trois mois, DHL organisera des formations gratuites à l'endroit des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Les modules de formations porteront, entre autres, sur la recherche des marchés au niveau international afin de mieux commercer avec le reste du monde.

« Les recherches menées par DHL conjointement avec IHS Global Insight, ont montré que les PME qui opèrent à l'échelle internationale sont deux fois plus prospère que celles qui opèrent uniquement sur leurs marchés locaux », a fait savoir, Charles Brewer comme pour justifier l'importance de l'initiative de formation des PME au Congo tel que l'envisage la structure qu'il dirige dans la zone subsaharienne du continent.

Le ministère congolais des PME sera dans ce sens un partenaire stratégique, assurément.

« Les PME sont un moteur de croissance en République du Congo où DHL œuvre depuis trente ans déjà », a renchéri Charles Brewer. Cette entreprise ne s'arrêtera pas là pour autant puisque plusieurs investissements sont inscrits dans son agenda notamment au plan infrastructurel.

Une série d'échanges...

Le séjour de travail du directeur Afrique subsaharienne de DHL, dans la ville capitale congolaise, a été également ponctué par une série d'entrevues avec quelques partenaires et /ou clients. D'abord avec Beyina Moussa, directrice générale de la compagnie aérienne Ecair. Les deux responsables ont échangé sur le domaine de compétence dans lesquels DHL et Ecair peuvent coopérer dans un partenariat gagnant-gagnant.

Dans la matinée du 23 juillet avant de s'envoler pour Kinshasa, en RD Congo, Charles Brewer, s'est entretenu avec la directrice du personnel de la Banque de Développement de l'Afrique centrale après avoir visité quelques points de service disséminés à travers la ville Brazzaville. Ce fut donc une occasion pour lui de constater, par lui-même, que le travail de DHL au niveau de Brazzaville en particulier et du Congo en général se porte bien, sous la houlette de Claude Edgard Zocli qui en a la charge au plan national.

En rappel, DHL est la marque leader dans le secteur de la logistique. L'entreprise, à travers ses divisions, offre un portefeuille inégale de services de la logistique allant de la livraison nationale et internationale des colis, express international, et le transport maritime routier, aérien à la gestion industrielle de la chaîne d'approvisionnement. Avec plus 325 000 employés dans plus de 220 pays à travers le monde, DHL relie les personnes et les entreprises de façon sûre et fiable facilitant ainsi les flux commerciaux mondiaux.



Le directeur de DHL Afrique Subsaharienne expliquant le projet



Photo de famille avec la directrice générale d'Ecair



Photo de famille avec la directrice des Ressources humaines de la BDEAC



Échange avec la Directrice générale d'Ecair Beyina Moussa

NOUVEAU AU CONGO

CONGO-INFO.COM
RÉPERTOIRE NATIONAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'ANNUAIRE OFFICIEL ET INCONTOURNABLE

AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

LE SITE

L'APPLICATION

TOUTES LES INFOS
OFFICIELLES ET PRIVÉES DU CONGO !

TROUVEZ EN UN CLIC...

Entreprises, Ministères, Ambassades, Mairies, Hôtels...

PARTENAIRE

www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège sociale : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso
Immeuble les Manguier (Mplla), Brazzaville
République du Congo

L'application Congo Info en
téléchargement gratuit sur
tous les smartphones.

Contactez Alain Richard
+242 06 658 06 26 / alain@congo-info.com

Pour plus d'informations rendez-vous sur
www.congo-info.com

SPECTACLE



Djoser philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin
entrée: consommation 1500f
Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe

IN MEMORIAM

26 Juillet 2013 - 26 Juillet 2015, voici déjà deux ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son enfant, notre père, oncle, frère, grand père Bernard BASSAFOULA. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous. La lumière et la force de Dieu ainsi que ta présence auprès de lui dans son royaume sont notre réconfort et notre joie. En ce jour inoubliable, tes enfants, Bernard BAZO, Jean-Jacques, Bruno, Bernadette, Clarisse, Sylvain, Olivier, Blandine, Rodrigue, Flore et Hermann ; tous tes frères et sœurs ne t'oublieront jamais. Tous ceux qui t'en connu ont une pensée pieuse pour toi.



BURUNDI

L'Union africaine déploie des militaires pour sécuriser le pays

Alors que le dépouillement de l'élection présidentielle a débuté, l'Union africaine a décidé d'envoyer ses experts pour vérifier le désarmement des populations civiles et les violations des droits de l'Homme.

Les experts militaires dont le nombre ni l'identité n'ont pas été dévoilés seront chargés de vérifier le processus de désarmement des milices et autres groupes armés.

« Ce déploiement vise à prévenir une escalade de la violence au Burundi, ainsi qu'à faciliter l'aboutissement des efforts de règlement de la grave crise que connaît le pays », a expliqué l'UA.

Ces experts de l'UA avaient été mandatés par le Conseil paix et sécurité en juin dernier. Mais le déploiement a pris du retard à cause des entraves dont l'UA aurait fait l'objet. Sur ce, elle a accusé les autorités Burundaises d'avoir bloqué le processus. Quelques jours après, les Etats-Unis ont renchéri en accusant directement le ministre Burundais des Affaires étrangères d'avoir tout fait pour retarder le déploiement. Parlant de l'insécurité dans le pays, les Nations unies accusent les membres de la ligue de jeunesse du parti au pouvoir dénommés les Imbonerakure d'avoir alimenté le climat de terreur avant les élections.

Par ailleurs, l'annonce des résultats de l'élection présidentielle est prévue pour ce vendredi, a annoncé la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La participation devrait s'établir « entre 70 et 80 %, dans les mêmes proportions que les scrutins précédents », a expliqué le porte-parole de la CENI à Bujumbura, Prosper Ntahorwamiye. Les journalistes par contre ont constaté une participation plus que moyenne et même faible dans la capitale. Selon des projections effectuées par la radio-télévision nationale (RTNB), le président Pierre Nkurunziza, qui brigait un troisième mandat controversé, est assuré d'être élu au premier tour, ce que tout le monde prévoyait étant donné que l'opposition a boycotté le scrutin, comme elle avait déjà refusé de prendre part aux législatives, dénonçant une « mascarade » et une « pression électorale » du parti au pouvoir.

Yvette Reine Nzaba

ÉLECTIONS EN CENTRAFRIQUE

La Cour constitutionnelle autorise le vote des réfugiés

Les sages de la Cour constitutionnelle de transition ont mis fin au litige qui opposait Bangui et les Nations unies (ONU) au sujet de la loi électorale rectificative qui excluait du processus électoral, tous les réfugiés centrafricains vivant dans les pays voisins.

« Si les situations complexes du moment mettent en relief les difficultés du vote des citoyens centrafricains dépla-

gui.

En effet, le Conseil national de la Transition (l'actuel parlement de la transition) avait adopté début juillet, une loi électorale rectificative excluant d'office le droit de vote des réfugiés et déplacés centrafricains vivant dans les pays voisins notamment au Congo, en République démocratique du Congo, au Cameroun et au Tchad. Les parlementaires centrafricains évoquaient à l'ap-

te et le caractère inclusif des prochaines élections que nous souhaitons tous transparentes, libres, inclusives et ouvertes à toutes et tous », avait indiqué le 13 juillet dernier Aurélien Agbénonci.

Face à cette impasse, la présidente de la transition, Catherine Samba-Panza, a saisi la Cour constitutionnelle aux fins de se prononcer sur la conformité de la nouvelle loi. La décision des sages est claire : « les dispositions de la loi portant dérogations aux dispositions de la loi n° 13.003 du 13 novembre 2013 portant Code électoral de la République centrafricaine sont conformes à la Charte Constitutionnelle de Transition à l'exception des articles: 5, 30, 32, 34, 98 et 99. », qui excluent cette catégorie des centrafricains.

Selon les ONG humanitaires, environ 25% de la population centrafricaine se cache à l'intérieur du pays et plus de 460.000 personnes se sont réfugiées dont près de 200.000 au Tchad. Le processus électoral en RCA est enclenché depuis le lancement fin juin de l'enrôlement des citoyens sur la liste électorale. Le premier tour des élections présidentielle et législatives est fixé au 18 octobre et le second tour est attendu le 22 novembre 2015.

Fiacre Kombo

« J'attire l'attention de chacun sur les conséquences d'une telle exclusion pour la crédibilité et le caractère inclusif des prochaines élections que nous souhaitons tous transparentes, libres, inclusives et ouvertes à toutes et tous »

cés et réfugiés, cette question d'organisation technique et matérielle ne permet pas de dénier aux citoyens centrafricains qui ont craint pour leur vie, leur droit de vote, énoncé à l'article 20 alinéa 6 de la charte Constitutionnelle de Transition du 18 Juillet 2013 et réaffirmé fortement par les recommandations du Forum de Bangui du 11 Mai 2015 », ont résolu les sages de la Cour constitutionnelle de Transition dans une décision rendue publique le mardi 21 juillet à Ban-

pu de leur décision « le risque de fraudes et des problèmes techniques ».

Une position partagée par le gouvernement et le collectif des partis politiques et associations de la Centrafrique, mais a été très vite dénoncée par le Coordonnateur humanitaire de l'ONU en RCA, Aurélien Agbénonci, qui dit regretter une décision empêchant un quart d'électorat de jouir de son droit civique. « J'attire l'attention de chacun sur les conséquences d'une telle exclusion pour la crédibili-



VOITURES A VENDRE

NUMERO DE REFERENCE: ROC-ENQ2015/A042

DMC propose à la vente quatre (4) véhicules Prado de couleur blanche et invite par la présente les intéressés à soumettre leur offre. Un prix doit être proposé pour chaque véhicule.

Pour plus d'information, veuillez contacter: Mme Edwige A. AÏSSI, Téléphone: +242 06 508 0684 ou par email à l'adresse suivante: Edwige.AugustineAÏSSI@exxaro.com; ou, M. Gerald Moodley, Téléphone: +242 06 984 7508 ou par email à l'adresse suivante: Gerald.Moodley@exxaro.com.

Visite des véhicules: à tout moment du Lundi au Vendredi entre 08:00 et 12:00 le matin, et de 14:30 à 17:00 l'après-midi.

Kilométrage au compteur: < 500km.

Date limite: Le 31 juillet 2015 à 12:00 (heure locale).

Lieu de soumission: Bureaux de DMC: 278, Av. NGUELI-NGUELI QUARTIER WHARF VERS LA COTE SAUVAGE, POINTE-NOIRE.

LITTÉRATURE

Claude Ernest Ndalla dédicace ses livres à Paris

Ce samedi 25 juillet, dans la Salle Eiffel de Timhotel à Paris, Claude Ernest Ndalla, dit Graille, dédicace ses livres : L'illuminé, qui est la suite de son roman Le Gourou paru en 2013, Dipanda, la Vie dangereuse, et La Saga de Biza, le fondateur de Kimpila, dans le district de Boko, dont il est le petit-fils.

Encore convalescent, le patriarche, comme on l'appelle au Congo, tient absolument à échanger avec le public sur ses dernières productions livresques. Il s'agit de : L'illuminé, Le Gourou, Dipanda, la vie dangereuse et la Saga de Biza. L'illuminé, l'histoire d'un homme jailli de nulle part et qui se dit investi d'une mission divine pour sauver son peuple, accapare par son style soutenu, tantôt lyrique, tantôt acéré.

Mais les regards et les avis seront surtout portés sur Dipanda, la vie dangereuse, un recueil de poésies rassemblées par Jean Blaise Bilombo Samba. « Ces vers donnent une indication forte de la pensée et de la vision du monde de Claude Ernest Ndalla. Consumé par le rêve de justice, adossé à l'histoire de la lutte des peuples, investi dans une parole exigeante et solidaire, Claude Ernest Ndalla n'est pas un littérateur mais un témoin, un militant arc-bouté au changement de la trop longue saison des humiliés, un citoyen porteur de questions et d'idéaux majeurs. Claude Ernest Ndalla écrit dans la cinématique du combat sans économie aucune pour sa vie et ses blessures », indique Jean Blaise Bilombo Samba dans la quatrième de couverture.

Ce recueil comporte un poème vieux de 37 ans ; il s'agit d'un « Village qui jamais



ploter. Le poème a été évoqué par Okotaka Ebalé et lu par Alexis Gabou.

Chacun se souvient que lors de ce procès, Ndalla Graille, d'un sourire narquois, rétorqua que ce poème constituait une mé-

ne meurt ». L'histoire de ce poème est rocambolesque : écrit à Impfondo en 1978, alors que son auteur purge une peine de prison, le texte est saisi par les autorités de la Sûreté d'Etat. Le poème ne ressurgira que huit ans plus tard, en 1986, dans le procès des attentats aux explosifs au cinéma Star et l'aéroport de Maya-Maya de 1982, procès devant la Cour révolutionnaire présidée par Charles Madzou. Il est présenté par l'accusation comme pièce à conviction de ses habits de com-

taphore : ce village qui jamais ne meurt est en fait sa propre représentation. « À l'époque, tout au Congo se mourait, la culture, la politique, etc, mais moi, Ndalla Graille, demeurais présent, même dos au mur », explique-t-il. Et le patriarche d'ajouter que le titre du poème est une traduction d'un poème vietnamien paru en anglais, The village that would not die ou A village which never dies.

A lire absolument !

Marie Alfred Ngoma

Appel à candidatures pour le prix Etisalat 2015

Etisalat, l'entreprise de télécommunications la plus innovante du Nigeria, a annoncé le lancement de l'appel à candidatures pour la 3^e édition du prix Etisalat de littérature 2015. Ce prix récompense les écrivains débutants dont les œuvres de fiction ont été publiées

« Le prix Etisalat de littérature se veut une plate-forme pour la découverte de nouveaux talents en écriture créative sur le continent africain », a expliqué le Pdg d'Etisalat, Matthew Willsher.

Le jury dressera une liste de 9 romans qui sera ramenée à une présélection de 3 romans avant d'élire l'heureux gagnant qui empochera la somme de 15,000\$ en espèce, ainsi qu'une bourse de l'Université d'East Anglia. Il bénéficiera également d'une tournée de promotion de son livre dans 3 villes. Les deuxième et troisième finalistes remporteront une tournée dans deux villes pour promouvoir leur ouvrage. Tout livre soumis à candidature doit être le premier ouvrage de fiction de plus de 30 000 mots de son auteur et doit avoir été publié au cours des 24 derniers mois. Le prix Etisalat lancera également la catégorie Fiction Éclair dans le courant de cette année, une catégorie en ligne qui veut promouvoir les étoiles montantes de la fiction.

La soumission des candidatures sera clôturée le 27 août 2015.

Voir Site : <http://www.etisalat.com.ng>

Contact : entries@etisalat.com.ng

contact : contat@etisalat.com.ng

Noël Ndong



منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮农组织 | Feed and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle /Tél: 00(242)22 2815441/222815544/222815786/066606400
Facsimilé : 00(242)222814513
B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire : 00881631518213 /E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°007/FRCON/2015

Date de publication: 24 juillet 2015
Date limite de dépôt des candidatures: 09 août 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet UTF/PRC/014/PRC « Recensement général de l'agriculture (RGA) et CountrySTAT », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un/e Consultant/e national/e en Communication pour le Développement

DESCRIPTION DU POSTE
Sous la supervision générale de la Représentante de la FAO au Congo, la supervision directe du fonctionnaire de OPCA ayant la responsabilité du volet en Communication pour le Développement et en étroite collaboration avec l'équipe nationale du projet UTF/PRC/014/PRC « Recensement général de l'agriculture (RGA) et CountrySTAT », le/la consultant/e donnera un appui technique pour la mise en œuvre du volet Communication pour le Développement (ComDev). Spécifiquement il/elle devra accomplir les tâches suivantes:

- Actualiser le plan d'action de la stratégie de ComDev rédigée selon le calendrier officiel du projet;
- Garantir le correct déroulement du volet communication en assurant sa cohérence par rapport aux autres activités du projet en rédigeant un chronogramme approprié en collaboration avec l'équipe du projet;
- Participer à des entretiens avec la Coordination du projet, le BCRGA et les autres acteurs clés y inclus les structures gouvernementales et non-gouvernementales;
- Assurer la mise en œuvre du plan opérationnel de la stratégie de ComDev;
- Appuyer la réalisation de partenariats avec les radios rurales identifiées et en suivre les activités relatives;
- Analyser les questionnaires remplis sur l'impact de la campagne de sensibilisation et en tirer des propositions pour la deuxième phase du RGA;
- Appuyer la Division de la Communication auprès du BCRGA pour toute action liée à la communication au sein du projet;
- Fournir des rapports périodiques d'avancement sur la mise en œuvre du volet ComDev à la Coordination du

projet et à la division technique responsable OPCA ;

- Préparer un rapport avec les résultats de la consultation.


QUALIFICATIONS REQUISES
Titulaire d'un diplôme en sciences de l'information et de la communication et/ou sciences humaines, avec une expérience de travail d'au moins cinq années dans le domaine de la communication pour le développement et des consultations dans ce domaine. Avoir une bonne connaissance du milieu rural congolais. Bonne aptitude à travailler en équipe. Parfaite maîtrise du français écrit et parlé.

COMPETENCES

- Très bon sens de l'organisation
- Capacité à prioriser les tâches
- Aptitudes à la communication
- Aptitude à faire face à des volumes élevés de travail
- Capacité à travailler d'une manière harmonieuse et efficace dans une équipe multiculturelle
- Excellentes qualités relationnelles et aptitude à entretenir des relations de travail efficaces avec les superviseurs et les collègues

DOSSIER DE CANDIDATURE
-CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, dernier Diplôme et lettre de motivation à envoyer, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°007/FRCON/2015 » et « l'intitulé du poste »),
-à adresser à
Mme la Représentante de la FAO
14, Rue Behagle, BP 972 Centre-Ville
Brazzaville/Congo
Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2015

La Représentation de la FAO au Congo



منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮农组织 | Feed and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle /Tél: 00(242)22 2815441/222815544/222815786/066606400
Facsimilé : 00(242)222814513
B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire : 00881631518213 /E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°007/FRCON/2015

Date de publication: 24 juillet 2015
Date limite de dépôt des candidatures: 09 août 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCP/PRC/3503 « Appui à l'actualisation du plan directeur de la recherche agricole », la FAO envisage le recrutement de Sept (7) consultants nationaux en charge chacun des domaines clés de la recherche agricole, un consultant national juriste et un consultant national spécialiste en base des données. Il s'agit de :

- 1.Consultant national « Agriculture »
- 2.Consultant national « Elevage »
- 3.Consultant national « Pêche et Aquaculture »
- 4.Consultant national « Ressources naturelles et environnement »
- 5.Consultant national « Conservation et Transformation »
- 6.Consultant national « Economie et sociologie rurales »
- 7.Consultant national « Système d'information et valorisation »
- 8.Consultant national « juriste »
- 9.Consultant national « spécialiste en base de données »

Les personnes intéressées consulteront/retireront les « Termes de référence » de chaque poste au niveau de la Réception de la FAO, des cabinets des ministères de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture et de la recherche scientifique et de l'innovation technologique pour plus d'informations.

DOSSIER DE CANDIDATURE
-CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, dernier Diplôme et lettre de motivation à envoyer, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°006/FRCON/2015 » et « l'intitulé du poste »),
-à adresser à
Mme la Représentante de la FAO
14, Rue Behagle, BP 972 Centre-Ville
Brazzaville/Congo
Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2015

La Représentation de la FAO au Congo

CONCOURS DE BEAUTÉ

29 candidates visent la couronne de Miss Congo

Prévue pour le dimanche 26 juillet 2015, la 18ème élection de Miss Congo a dominé la conférence de presse organisée par le comité d'organisation à quarante-huit heures de l'événement.

D'entrée de jeu, la présidente du comité Miss Congo (Comico), Pupuce Ngalla Mouetoukouenda-Ibata, a déclaré que la soirée se prépare bien. Et pour se faire, le comité miss Congo et l'agence de communication I-Com sont à pied d'œuvre pour que la fête soit belle. Elle a annoncé que cette année tous les départements du Congo sont représentés. Au total, 29 candidates prendront part à cette élection. Il s'agit de 3 candidates pour le département de Brazzaville, 3 candidates pour le département du Kouilou, 3 pour le département du Niari, 3 pour le département de la Cuvette, 3 pour le département des Plateaux, 2 pour le département de la Cuvette Ouest, 2 pour le département du Pool, 2 pour le département de Pointe-Noire, 2 pour le département de la Bouenza, 2 pour le département de la Lékoumou, 2 pour la Likouala et 2 pour la Sangha.

Au sujet du thème, « Les années... », Pupuce Ngalla Mouetoukouenda-Ibata a signifié que cela renvoie au

passé, au présent, au futur. Il s'agit aussi des années qui ont marqué sur le plan cultu-

charmante. Il y a aussi les mensurations (la taille, la poitrine, le tour de taille, les hanches)



Mouetoukouenda-Ibata, a répondu que le comité Miss Congo est une association qui organise l'élection qui vise à élire la plus belle fille de la République du Congo. « Dans tous les pays

d'Afrique, cette activité est subventionnée. Il n'y a qu'au Congo où cette activité n'est pas subventionnée. Chaque année nous envoyons des courriers mais nous n'avons toujours pas gain de cause. J'ai abordé déjà ce sujet avec le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, mais malheureusement, nous n'avons rien reçu. »

Que peut-on attendre de la Miss ?

La Miss Congo doit être un modèle. Toutes les miss précédentes l'ont compris si bien qu'elles sont devenues, pour certaines, membres du Comico. « Mon combat c'est de voir les Miss Congo participer à Miss monde, que la République du Congo soit représentée au plus haut niveau d'un concours de beauté. Nous avons déjà fait participer les Miss Congo 2006 et 2007 aux concours internationaux et elles ont ramené des titres. La Miss Congo 2006, Blanda Eboundit, avait ramené le titre de deuxième dauphine Miss Tourisme Queens internationale. Aujourd'hui, elle est classée parmi les cinquante meilleures filles des grands concours. »

Bruno Okokana

rel, notamment au niveau des modes, des courants, de la littérature.


Quels critères pour cette élection ?

La miss doit être de nationalité congolaise, célibataire et ne pas avoir d'enfants, être belle et

et surtout la beauté intellectuelle. Pour cette année, parmi les candidates, il y a une demoiselle qui vient de l'intérieur du pays qui est en classe de troisième (3^e). Répondant sur le statut du Comico et de la subvention attendue de l'État, Pupuce Ngalla

d'Afrique, cet évènement est financé par l'État. C'est le cas par exemple du comité Miss Guinée Équatoriale que l'État subventionne à hauteur de 90 millions ; du Gabon avec 50 millions alloués, du Cameroun, 50 millions... Pratiquement dans tous les pays

Les 29 candidates à l'élection Miss Congo (DR)




Séminaires locaux & internationaux de formation

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !
www.trainis.com


Module	Date de session	Lieu	Durée	Horaires	Tarif HT F CFA
Ms Project 2010 (Planification, gestion de projet)	27 juillet - 01 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Mise en œuvre du système comptable OHADA	03 - 07 août 2015	Lubumbashi	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Anglais intensif, niveau débutant	03 - 28 août 2015	Brazzaville	20 jours	14h00 - 18h00	350 000
Supply Chain Management : tableau de bord des services généraux	10 - 14 août 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Sage comptabilité (gestion comptable et financière)	24 - 29 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Cadre budgétaire & comptable des collectivités locales	14 - 18 sept 2015	Brazzaville	5 jours	08h00 - 14h00	750 000

Contacts - Tel: (242) 06 623 59 77 / 05 319 13 98 Email: congo@trainis.com 09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo (croisement avenues Mfoa & beaux-parents) - Brazzaville, Congo www.trainis.com



Promo formations Bureautique

2 formations achetées, la 3^{ème} à MOITIÉ PRIX



Word
 Powerpoint
 Excel
 Outlook

Améliorer les performances informatiques de vos salariés à moindre coût!

Pointe-Noire (+242) 06 510 50 95 / 06 892 55 86

Brazzaville (+242) 22 611 29 16 / 06 518 8841



GOUVERNEMENT

Michel Bongongo confirme sa bonne forme

Comparativement au mois de juin, le ministre du Budget connaît une hausse de cote de 10% et totalise 71% en juillet 2015.

«Jamais un sans deux », dit-on. Le ministre d'Etat et ministre du Budget, Michel Bongongo continue de bénéficier de la faveur de l'opinion kinoise qui le place en tête du récent sondage LesPoints organisé à Kinshasa du 17 au 18 juillet 2015. Sa détermination à remettre l'ordre dans la paie des fonctionnaires continue à produire ses effets et cela, malgré la longue attente de la paie. Les délégués syndicaux ainsi que les fonctionnaires soutiennent l'initiative du ministre du Budget et sont déterminés de l'accompagner dans ses actions. Comparativement au mois de juin, il connaît une hausse de cote de 10% et totalise 71% en juillet 2015.

Deuxième sur la liste du gouvernement, le ministre de l'Emploi, travail et prévoyance sociale, le professeur Willy Makiashi, jouit des effets positifs du lancement sur le terrain des inspecteurs de travail et de la flèche ascendante des statistiques en terme de nouveaux emplois créés. On note éga-

lement à son actif l'organisation du premier forum national de promotion d'emplois internationaux pour la RDC dont l'objectif était de permettre au gouvernement d'envisager de nouvelles stratégies et d'autres mécanismes à l'effet de renforcer la présence des Congolais au sein des institutions internationales. Ses cotes ont connu un accroissement de l'ordre de 4% comparativement au mois de juin 2015 et totalise 63% suite à la réhabilitation des bâtiments de la faculté de Droit à l'université de Kinshasa. Une action très saluée par les enquêtés. Fidèle à sa tradition, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel a publié en un temps record les résultats de l'Examen d'Etat édition 2014-2015. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, sa cote s'est accrue en ce mois de juillet. Les sondés constatent en plus une amélioration de la qualité du service de publication contrairement aux éditions passées. Cependant, ils estiment que le grand nombre de réussite enregistré cache la réalité d'un niveau d'enseignement qui laisse à désirer. Maker Mwangu réalise 61% et connaît



Michel Bongongo

un accroissement de 5% comparativement au mois de juin 2015. Il est suivi de son homologue des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda qui, bien qu'absent du pays, continue à jouir des effets de la pérennisation de ses actions diplomatiques d'autrefois.

Quant au ministre de la Santé publique, le docteur Felix Kabange Numbi, il trouve sa place au baromètre grâce à ses actions visant à offrir aux Congolais des garanties médicales à travers des

infrastructures de santé appropriées. Les kinois se souviennent notamment de son démenti face au soupçon de l'existence de l'épidémie d'Ebola et de la fièvre hémorragique de Marburg dans le district de Maindombe au Bandundu. Il fait figure de source fiable en matière de santé. Classé cinquième au mois de juillet 2015, il passe de 56% à 59% et accroît sa cote de 3%.

Pour sa part, le vice-premier ministre et ministre des Postes et

Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication, Thomas Luhaka s'affirme suite à son engagement personnel pour la réhabilitation du secteur de la poste manifestée notamment par la relance des activités postales. Les enquêtés estiment que le bon fonctionnement de la poste est porteur d'espoir pour la RDC en ce qu'il va faciliter les échanges et favoriser l'entrée des derniers dans le trésor public. Il totalise 56% contre 52 en juin 2015.

Bouche autorisée du Gouvernement, Lambert Mende se pointe à la sixième marche avec 55%. Bien que critiqué dans tous les quartiers des partis politiques, il reste la personne providentielle du Gouvernement Matata et du régime Kabila. Tout le monde attend sa version des faits après chaque événement en lien étroit avec la RDC. « *Qu'est ce que Mende a dit à propos de tel ou tel autre situation...* ». La liste se poursuit avec Fridolin Kasweshi (ITPR), Alexis Thambwe Mwamba (Plan) et Justin Kalumba Mwana Ngongo (Transports).

Jeannot Kayuba

CÉNI

Le processus électoral dans l'impasse

Les attermoissements du gouvernement n'offrent pas la possibilité à la centrale électorale de continuer le travail d'opérationnalisation de cartographie des sites de vote ainsi que de fiabilisation du fichier électoral.

Les élections locales et provinciales prévues d'ici octobre 2015 sont sérieusement hypothéquées. Plus les jours s'égrènent, plus cet échéancier devient quasi impossible à tenir. Une situation qui embarrasse la Céni obligée d'opérer certains réajustements pour se mettre en phase avec son calendrier électoral global. En tout état de cause, l'institution électorale paraît actuellement dépassée au regard des faits qui s'annoncent sur son parcours au point de l'asphyxier. Le processus de stabilisation des cartographies opérationnelles des sites de vote et de fiabilisation du fichier électoral se bute dans son opérationnalité, à l'absence d'un cadre légal pouvant le justifier. En fait, l'institution que pilote l'abbé Apollinaire Malumalu souffre de ce déficit qui l'empêche de fonctionner correctement.

C'est vers le gouvernement qu'il faudrait tourner les regards car c'est de lui que devraient provenir les instruments légaux dont la Céni a besoin pour mieux assumer ses prérogatives. Préoccupé par l'accélération du processus de découpage en cours d'exécution, l'Exécutif national tergi-

verse encore à apporter les correctifs nécessaires au projet de loi portant répartition du nombre des sièges pour les élections municipales, communales et locales censé être examiné par les deux chambres législatives au cours de l'actuelle session extraordinaire. En l'absence de cette loi, le travail d'opérationnalisation des cartographies des sites de vote et celui de fiabilisation du fichier électoral deviennent vide de sens.

L'autre écueil tenait encore il y a peu aux précisions qu'attendait la Céni concernant le sort des Décrets du 13 juin 2013 portant création de nouvelles villes et communes tombés en désuétude du fait de la nouvelle configuration issue du découpage. Le gouvernement y a certes répondu en décidant de la surséance à l'exécution desdits décrets dans toutes leurs dispositions lesquelles ont un impact sur le fichier électoral en cours. Mais, il s'avère que, dans la pratique, les difficultés pour la bonne tenue des élections municipales et locales en cette année 2015 persistent. Il devient, par ces temps qui courent, difficile de concilier le chronogramme de la Céni à l'exigence liée à l'identification des circonscriptions électorales pour les locales et les provinciales. La nécessité de réajuster le tir s'impose de fait pour la Centrale électorale contrainte de fixer un nouvel échéancier qui tienne compte de tous les im-

préparatifs qui n'étaient pas repris dans les contraintes énumérées à l'époque.

Au-delà de toutes ces considérations, il y a aussi l'enrôlement des nouveaux majeurs à inscrire sur les listes électorales qui se pose avec acuité. La Céni estime leur nombre à près de 10 millions. Ces jeunes gens ayant atteint 18 ans après l'élection de 2011 n'éliront que le président de la République et les députés nationaux lors du scrutin combiné du 27 novembre 2016. Prévue pour janvier 2016, il s'avère que plusieurs préalables à la réalisation de cette opération ne sont pas encore réunis à ce jour. Il s'agit, entre autres, du lancement de l'appel d'offres pour le recrutement d'une entreprise techniquement apte à fabriquer et à livrer le matériel d'enrôlement (kits) ; de la mise à disposition des fonds nécessaires à la prise en charge de l'opération ; de la formation du personnel électoral et son déploiement sur le terrain etc. Les attermoissements de la Céni font craindre un éveil tardif qui risquerait d'avoir une incidence fâcheuse sur la suite du processus électoral.

À tout prendre, le chronogramme de la Céni paraît largement dépassé. Il appartient à toutes les parties prenantes au processus électoral de se mettre autour d'une table pour réfléchir sur un nouveau calendrier électoral un peu plus réaliste.

Alain Diasso

RD CONGO

1500 enfants entraînés au djihad, selon AED

L'organisation catholique Aide à l'Eglise en détresse (AED) s'alarme d'une montée de l'activisme religieux violent à l'Est du Congo.

Les médias italiens ont diffusé mercredi des nouvelles très alarmantes sur une montée de l'extrémisme religieux musulman à l'est de la République démocratique du Congo. Leur source : l'organisation catholique Aide à l'Eglise en détresse (AED dans son sigle français et ACS dans celui en italien). Cet organisme affirme que plus de 1500 enfants sont actuellement entraînés à perpétrer des actes violents de djihad à la suite de leur conversion à l'islam.

Dans les forêts proches de la montagne du Ruwenzori, affirme l'organisation, au moins trois centres d'entraînement militaire auraient été repérés. Parmi les enfants figurent aussi des jeunes filles données ensuite comme épouses aux combattants, tout comme c'était déjà une pratique consolidée dans les rangs rebelles pour les enfants-soldats. « *Les preuves qui nous ont été fournies ne laissent aucune place au doute* », a assuré mercredi à Rome Mme Maria Lozano, la directrice internationale adjointe d'AED.

Parmi ces preuves, de nombreuses photos d'enfants en plein entraînement dans des uniformes militaires sous la conduite d'hommes adultes armés. « Nous sommes très préoccupés par le sort de ces enfants, soustraits de force à la rue avec la promesse d'une alternative à la pauvreté. Beaucoup d'entre eux sont des orphelins, tandis que d'autres ont été confiés à des familles de fondamentalistes par leurs propres familles croyant que par ce biais leurs enfants iraient recevoir une meilleure éducation en Europe, au Moyen-Orient ou au Canada », a ajouté Mme Lozano.

Selon elle, il y a une nette montée de l'activisme religieux musulman à l'est de la RDC. Cause ou effet, le nombre de musulmans y est passé de 1 à 10% de la population. Et avec eux une augmentation exponentielle aussi du nombre des lieux de culte. AED soutient que 25 des 44 mosquées de la zone n'ont vu le jour qu'entre 2005 et 2012. L'organisation affirme aussi que dans une lettre au président Joseph Kabila, les évêques catholiques de la province ecclésiastique de Bukavu se sont alarmés de cette emprise du fondamentalisme musulman sur une zone jusque-là majoritairement chrétien. « Mais leurs paroles n'ont pas été entendues », affirme l'organisation.

Lucien Mpama

INTERVIEW

Martin Kayembe : « La formation est aussi valable pour les grandes entreprises »

Formateur chevronné œuvrant au sein de Crownlink Worldwide RDC, offre ses services à plusieurs entreprises, y compris les PME, comme souligné dans la première partie de l'interview accordée aux Dépêches de Brazzaville. Son expertise a fait ses preuves, par son entremise la société susmentionnée fournit de la consultance en management de façon très professionnelle et différents services afférents. Il livre ici un aperçu sommaire du travail qu'il abat.

Les Dépêches de Brazzaville : Il nous revient que vous avez une autre expertise que la formation à faire valoir. Qu'en est-il de manière succincte ?

Martin Kayembe : Je suis aussi souvent emmené à implanter des entreprises en RDC, mettre en place une société, une structure. J'ai été appelé à organiser le recrutement, trouver l'emplacement, démarrer le business afin de permettre ensuite à l'entreprise de se mettre en route, au responsable de prendre les rênes sans difficulté. Dans d'autres cas, j'interviens pour réorganiser des départements dans une entreprise, souvent le département commercial.

LDB : De quelle manière faites-vous profiter votre expertise à votre clientèle ?

MK : Actuellement, je travaille plus avec les banques. Ma formation est plus centrée dans le domaine du management et du

leadership, ce sont principalement les grandes entreprises et les banques qui s'y intéressent, mais c'est aussi valable pour les PME. Beaucoup de cadres ont besoin d'affirmer leur leadership et leur qualité de coaching, d'où je fais également du coaching en entreprise. Le reste, à savoir tout ce qui est attitude le service à la clientèle, service après-vente et fidélisation du client, est également important. J'aime bien cet aspect-là qui a trait au service clientèle, il est bon d'apprendre à ses collaborateurs à mieux servir les clients. Fidéliser les clients est important à mes yeux.

LDB : Plusieurs entreprises disent faire face à une carence de main-d'œuvre qualifiée à plusieurs niveaux. Quel est votre avis à ce sujet ?

MK : Lorsqu'on ne fait pas un job description bien approfondi sur ce que l'on veut vraiment et quel candidat on veut, il n'est pas facile de trouver le bon. Et, ici chez nous, la tendance est de faire confiance aux gens que l'on connaît sans spécialement faire cas de leur compétence, l'on se fie au facteur confiance. C'est un problème relativement fréquent. L'on est plus porté à prendre son cousin que l'on croit à même de rendre service en toute confiance plutôt qu'un inconnu. Ce n'est pas dit qu'il a les compétences du poste. C'est encore plus flagrant dans les PME qui, souvent, sont dirigées par des gens qui se sont



Martin Kayembe

battus tout seul, n'ont pas spécialement une grande formation. Ils estiment qu'ils travailleront mieux avec des gens qu'ils savent maîtriser, éventuellement qu'ils connaissent. D'où la tendance à engager des proches même s'ils n'ont pas toujours la compétence requise. Ici, nous n'avons pas la culture de formation, mais les sociétés qui ont compris cet aspect des choses investissent dans les formations. C'est pour cela que je me suis plus ou moins dirigé vers ce secteur-là parce que je pense pouvoir donner quelque chose à nos compatriotes du fait de mon expérience et de mes compétences.

LDB : Un exemple où le facteur confiance prime sur la compétence ?

MK : Dans les PME c'est plus flagrant parce que là, le responsable peut se dire je n'ai pas be-

soin d'un comptable, il se limite juste à enregistrer les chiffres dans les livres. Pourtant, un comptable peut être un élément majeur dans une petite PME, par exemple. Mais au lieu d'engager un manager confirmé qui peut lui développer son business, le patron qui n'a jamais dirigé rien du tout se dit : « Puisqu'il s'y connaît, il va me voler ». C'est le mot-clé en fait, la confiance c'est au niveau du détournement. Et du coup, il veut tout faire, mais il n'est pas Dieu le père, il n'est pas formé à tout faire. Chacun a sa spécialité. Un bon manager, non seulement il est généraliste, mais il doit être en mesure de coacher les gens, les diriger et avoir un leadership positif.

LDB : Généralement combien de temps faut-il pour qu'une formation donne des résultats ?

MK : Les résultats sont immédiats parce que les formations sont pratiques. Il arrive des fois où l'on fait des formations sur mesure. Après étude du besoin de l'entreprise, on détecte les lacunes et on calibre une formation pour elle spécifiquement. Les résultats sont alors immédiats, il n'y a pas photo. En général, une semaine, deux semaines plus tard l'on revient pour voir comment cela a évolué et l'entreprise peut nous appeler à tout moment dans le cadre de notre formation pour aider à améliorer les choses. Mais en général, c'est immédiat. C'est des formations très pratiques et pragmatiques.

LDB : La formation s'impose-t-elle comme une nécessité rien que pour les PME ?

MK : La formation est aussi valable pour les grandes entreprises dans la mesure où le client reste le même pour les deux. Par ailleurs, certaines d'entre elles ont quand même investi dans la formation du service à la clientèle. C'est le cas de certaines banques. J'y ai donné des formations dans ce domaine bien précis et le changement s'observe bien. Les jeunes qui sortent de nos écoles aujourd'hui ont un problème de compétence, je crois qu'il est temps que nos entreprises commencent à penser à mettre le client en avant. Les PME

par contre, n'aiment pas trop investir dans les formations alors que c'est la clé de la réussite. Vous allez boire un verre quelque part, vous mettez trois heures avant que l'on vous serve. Vous entrez dans un magasin, personne ne vous dit bonjour, c'est d'ailleurs vous qui devez aborder le vendeur. Les choses doivent changer parce que le client est devenu de plus en plus connaisseur, est de plus en plus informé avec Internet et l'ouverture au monde. Le client sait qu'il y a des endroits où il est traité comme il se doit, il est roi. C'est un aspect qu'il faut emmener à changer petit à petit dans la mentalité ici chez nous.

LDB : Généralement combien de temps faut-il pour qu'une formation donne des résultats ?

MK : Les résultats sont immédiats parce que les formations sont pratiques. Il arrive des fois où l'on fait des formations sur mesure. Après étude du besoin de l'entreprise, on détecte les lacunes et on calibre une formation pour elle spécifiquement. Les résultats sont alors immédiats, il n'y a pas photo. En général, une semaine, deux semaines plus tard l'on revient pour voir comment cela a évolué et l'entreprise peut nous appeler à tout moment dans le cadre de notre formation pour aider à améliorer les choses. Mais en général, c'est immédiat. C'est des formations très pratiques et pragmatiques.

Nioni Masela

KAMDZI COLLECTION Presente

24 au 30
Juillet 2015

Salon des jeunes entrepreneurs
KINSHASA 2015

le 24: Soirée d'ouverture (35\$) à 18h
Du 25 au 30: EXPO dès 10h

● Paf: 5\$
● VIP: 20\$

Lieu: Palme Beach

ASSISTANCE

Caritas Bukavu au chevet des ménages déplacés

En dépit de l'accalmie qui règne présentement dans les provinces de l'Est, les conséquences des guerres récurrentes qu'a connues cette partie du pays sont indélébiles : déplacement massif des populations, précarité des conditions de vie, dysfonctionnement du tissu socio-économique...

Pour soulager tant soit peu la misère de ces populations déplacées vivant dans le Sud-Kivu, Caritas-Développement Bukavu vient de leur apporter une aide humanitaire d'urgence. Les ménages déplacés, les retournés et les familles d'accueil victimes des affrontements entre deux factions du groupe armé Raïa Mutomboki, dans la Chefferie de Nindja, Territoire de Kabare, Province du Sud-Kivu sont les principaux bénéficiaires de cette assistance en vivres et articles ménagers essentiels. Cette aide a été financée par la Caritas Espagne avec une enveloppe de deux cent nonante six mille deux cent trente quatre dollars américains.

Cette assistance vient ainsi répondre aux besoins exprimés dans les secteurs où des vulnérabilités ont été démontrées lors des évaluations faites par Caritas-Développement Bukavu en mai 2015. Les bénéficiaires de cette assistance ont reçu pour ce qui est des vivres du riz, de la farine, du sel et de l'huile... En articles ménagers essentiels, les ménages des

déplacés ont reçu notamment des couvertures, habits, casseroles, assiettes, gobelets...cette distribution s'est faite en mode foire à Ihembe. Les bénéficiaires directs de cette intervention sont au nombre de 2.933 femmes et 3 hommes. Ils ont bénéficié de 1.549 kits en articles ména-



Des déplacés bénéficient de l'assistance de Caritas

gers essentiels et 1.387 pour la sécurité alimentaire. Les ménages bénéficiaires sont venus de plusieurs localités telles que Kabona, Ihembe, Cikenje, Lwizi, Kabuye 2, Kaliganya, Karhale, Mahali, Murhume, Nakarhwa et Buhira. Pour rappel, lors des affrontements entre deux factions du groupe armé Raïa Mutomboki survenus au mois de février 2015 dans la chefferie de Nindja, un mouvement de population avait été signalé à Lwizi et à Ihembe. Les populations se sont déplacées vers Kabona, Nakarhwa, Kaniola, Kalonge et Bitara. Durant les hostilités, les populations de ces contrées ont été victimes d'extorsion et pillage des biens.

Aline Nzuzi

DROITS D'AUTEURS

Jeannot Ne Nzau évoque l'élection de Kiamwangana à la Socoda

La Société congolaise des droits d'auteurs et des droits voisins (Socoda) a un nouveau conseil d'administration depuis le vendredi 16 juillet 2015. C'était au terme de l'assemblée générale extraordinaire et élective de cette structure gardienne des droits d'auteurs organisée pendant trois jours, du 14, 15 et 16 juillet, au salon rouge du Ministère des Affaires étrangères à Kinshasa. Au terme de cette élection, le saxophoniste Kiamwangana Mateta Verckys, patron des éditions Vévé, a été élu président du Conseil d'Administration.

Le retour de Verckys Kiamwangana Mateta à la tête de la société nationale des droits d'auteurs a été salué par une bonne poignée d'artistes et des professionnels du monde de la culture. C'est le cas de Jeannot Ne Nzau Diop, analyste et journaliste culturel, actuel chef de la cellule de communication de l'Assemblée provinciale de Kinshasa et président de l'Organisme pour la protection et la promotion des arts et de la culture OPPAC qui a en son sein la Société de documentation, d'information et de numérisation des archives culturelles (Sodinac).

Il a brossé brièvement l'historique de cette société nationale des droits d'auteurs. « Selon la loi la créant, la Société nationale des éditeurs, compositeurs et auteurs (Soneca) avait une durée de trente ans. Depuis 1999, la Soneca a sombré dans l'illégalité. Plu-



Jeannot Ne Nzau Diop, analyste culturel

sieurs comités de liquidation de cette entreprise n'arrivaient pas à conclure l'exécution de cette liquidation », indique-t-il. A son arrivée en 2008 à la tête du ministère de la Culture et Arts, le ministre Esdras Kambale a mis en place le comité de finalisation de la liquidation de la Soneca, car cela tirait en longueur depuis 1999, a noté Jeannot Ne Nzau. Et Bwenzey a été désigné directeur général de la Soneca pour finaliser la liquidation de cette société. Mais Esdras Kambale a ensuite été remplacé par Jeannette Kavira Mapera comme ministre de la Culture et Arts en février 2010. En 2011, l'ordonnance présidentielle n°11/022

du 18 mars 2011 portant autorisation de création d'une société coopérative dénommée Socoda a été signée. Mais en février 2012, on n'a plus parlé du comité de finalisation de la liquidation, mais plutôt d'un comité de suivi et de clarification de la Soneca, s'éloignant d'un bond du processus de liquidation.

« Au départ, le comité Mondonga -à la tête de la nouvelle société Socoda créée en mars 2011- bénéficiait de la confiance de tous. L'accumulation d'abus, aussi bien du comité Jacques Mondonga, ensuite de celui de Paulin Mukendi -qui l'a succédé-, a fortement préjudicié la Socoda dont l'image a été ternie au sein

de l'opinion », affirme l'analyste culturel. Et cela, dit-il, a poussé Verckys Kiamwangana -qui était membre du conseil d'administration du comité Mondonga- à introduire une plainte contre le comité Mondonga, et aussi contre le comité Mukendi, au Tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe. La majorité d'acteurs du domaine ont alors réclamé l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire et élective de la Socoda, car les animateurs principaux de cette nouvelle société n'inspiraient plus confiance, affirme Jeannot Ne Nzau. Et il fait remarquer : « C'est la première fois qu'une assemblée générale des artistes soit organisée dans le cadre de la Soneca ou Socoda. Cela n'a jamais eu lieu depuis 1969 à la création de la Soneca. Kiamwangana est donc le pre-

mier dirigeant élu de la Soneca. Il doit être soutenu et bénéficié de l'appui de tous dans sa nouvelle tâche ».

Homme d'expérience, Verckys Kiamwangana a déjà dirigé la Soneca dans les années 1970 et au début des années 1980. Et il jouit d'une bonne réputation dans la gestion, car, il rétrocédait correctement les droits d'auteurs des artistes, atteste l'analyste qui suit l'évolution de la Soneca et ensuite de la Socoda depuis plusieurs années. En tant qu'éditeur et producteur congolais, il a déjà édité plus de 3500 œuvres phonographiques (disques, cassettes et CD). Il a des contacts solides avec les sociétés de droits d'auteurs européennes, notamment, Sabam (Belgique) et Sacem (France), et aussi celles de l'Afrique centrale, de l'Ouest, de l'Est et australe (BCDA du Congo Brazzaville, Bénin, Cameroun, du Kenya, de la Zambie, etc.). Et Jeannot Ne Nzau de lancer cet appel aux journalistes : « Avec notre structure dénommée Organisation pour la protection et la promotion de la bonne utilisation de la propriété intellectuelle des journalistes (OPPIJ), j'invite les journalistes à adhérer à cet organisme pour constituer une force et bénéficier enfin des droits auprès de la Socoda pour nos œuvres diffusées et publiées sur Internet ».

Martin Engimo



Verckys Kiamwangana, président élu de la Socoda

SANTÉ

Près de 25% des Congolais sont à risque de développer les MNT

Les Maladies non transmissibles (MNT) sont aujourd'hui la première cause de décès dans le monde, y compris en RDC. Selon les statistiques officielles au niveau national, il est indiqué que la probabilité de mourir d'une MNT en RDC est de près de 25% soit une personne sur quatre.

Le taux de mortalité dû aux principales MNT a considérablement augmenté en RDC au cours de la dernière décennie - de 2000 à 2012, allant de cinq mille à presque quatre-vingt mille décès parmi les hommes soit une augmentation de 60% et d'environ quarante-huit mille à septante cinq mille décès parmi les femmes soit une augmentation de 56%. Si rien n'est fait, la situation des MNT pourrait être aggravante en RDC d'autant plus que ces maladies touchent même des jeunes alors qu'elles étaient autrefois réputées maladies de personnes de troisième âge. Il faut alors renfoncer la lutte. C'est dans ce cadre qu'une mission conjointe de la Task-force inter agence qui vient de séjourner dernièrement à Kinshasa a plaidé pour que des mécanismes efficaces de lutte contre ces maladies soient mis en place. Brossant le tableau sur la lutte contre les MNT en RDC, cette mission a décelé certaines faiblesses dont l'absence d'un Plan national multisectoriel de riposte contre les MNT pour le pays, la nécessité de mettre les MNT au rang des priorités, en les incluant dans le prochain Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020 de la RDC ; le besoin urgent de renforcer la coordination entre les secteurs couvrant les activités liées à la lutte contre les MNT.

À terme de leur mission, l'équipe inter agence a plaidé pour la mise en place d'une structure multisectorielle du genre programme national multisectoriel de lutte contre le sida pour renforcer la lutte contre ces maladies.

Aline Nzuzi

MONDIAL 2018 - PRÉLIMINAIRES

La Fifa divulgue les deux chapeaux de la zone Afrique

La Fédération internationale de football association (Fifa) a dévoilé, le mardi 21 juillet à son siège à Zurich, la composition de deux chapeaux de la zone CAF (Confédération africaine de football). Ceci, en prévision du tirage au sort, le 25 juillet 2015, des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Le premier chapeau se compose du Niger, Ethiopie, Malawi, Sierra Leone, Namibie, Kenya, Botswana, Madagascar, Mauritanie, Burundi, Lesotho, Guinée Bissau et du Swaziland. Le deuxième chapeau se constitue de Tanzanie, Gambie, Liberia, Centrafrique, Tchad, Maurice, Seychelles, Comores, Sao Tomé e Principe, Sud Soudan, Erythrée, Somalie et Djibouti. Pour établir ces chapeaux, la Fifa s'est fondée sur son classement des nations actualisé le 9 juillet 2015. La RDC occupait la 60e position. Notons-le, les vingt-sept meilleures nations africaines sont exemptées du premier tour. Et la RDC est actuellement douzième au niveau africain, et donc également exemptée de ce premier tour. L'ensemble des vingt-sept pays exemptés sont l'Algérie, Côte d'Ivoire, Ghana, Tunisie, Sénégal, Cameroun, Congo, Cap Vert, Egypte, Nigeria, Guinée, RD Congo, Mali, Guinée Equatoriale, Gabon, Afrique du Sud, Zambie, Burkina Faso, Ouganda, Rwanda, Togo,



Les Léopards de la RDC

Maroc, Soudan, Angola, Mozambique, Bénin, Libye. On signale que les Warriors du Zimbabwe sont privés des éliminatoires du Mondial 2018 par la Fifa à cause des arriérés de salaire de l'ancien sélectionneur de ce pays qui a porté l'affaire au niveau de l'instance mondiale du football.

Les matchs du premier tour de deux chapeaux, en aller et retour, se joueront le 5 et 13 octobre 2015. Les équipes du premier chapeau s'opposeront à ceux du deuxième chapeau. Et les treize pays qui sortiront des confrontations entre les deux chapeaux rejoindront les vingt-sept exemptés. Et de ce deuxième groupe de quarante nations africaines sortiront les vingt pays qualifiés à l'issue des rencontres

en aller et retour. Et les vingt pays issus du deuxième tour des éliminatoires seront repartis dans des groupes afin de s'affronter en mode de mini-championnat. Le premier de chaque groupe obtiendra son ticket pour la phase finale de la Coupe du monde en 2018 en Russie.

La qualification de la RDC en phase finale de la Coupe du monde est l'un des principaux objectifs du sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, récemment classé dans le top 50 des meilleurs entraîneurs du monde par le magazine anglais FourFourTwo. L'autre but du coach de V.Club est d'amener son club en finale et remporter une compétition africaine inter-clubs et aussi une Coupe d'Afrique des nations avec les Léopards de la RDC.

M.E.

MOTS FLÉCHÉS N°072

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

IL DONNE SOUVENT DE LA VOIX	ANIMAL SACRÉ CHEZ LES INDIENS	BRAMAIT	DES CUBES PAR EXEMPLE	CHEF D'OR-CHESTRE	PAROLE SANS INTÉRÊT	RÉTRIBUÉS POUR LE SERVICE
TIRE	ATTRAPENT	FAISANT FEU	ÉVÈNEMENT FÂCHEUX	SIX À ROME	NOM DE THÉÂTRE	
TELLE UNE DÉFENSE CONTRE LE CHASSEUR			HÉROS DE VIRGILE			
RATIFIA				PUB SUR LE WEB		
DIPLÔME UNIVER-SITAIRE	HOMME D'ÉQUI-PAGE				DÉVORÉ	
	BIEN TROP SEC				ACTION D'ARBI-TRAGE	
		AIGUISÉ	ARTICLE ÉTRANGER	BASE DE CALCULS		
			IL COM-MENCE LE 21 JUIN	GROUPE DE FEMMES		
SEL ORGANIQUE			CYNIQUE			
PRÉNOM MASCULIN			BIÈRE ANGLAISE			
		MEURTRIT LE FRUIT		PRÉCISION DANS L'ADRESSE		
		HISTOIRE DE GRIMM		CON-S-TRUIRE		
BOISSON AVANT L'ENTRÉE	ALLER MOINS VITE				EST-SUD-EST	
	ARRIVÉ		COMMUNI-QUEES PAR LETTRES			
			ARGON AU LABO			
ARME D'INDIEN	ÉCOLE DES CADRES		CHEFS RELIGIEUX			CE QU'ON PEUT FAIRE À SES LACETS
	PLAGE EN ROUS-SILLON		ATTAQUE EN BOURSE			
		PLUS QUE NÉ-CESSAIRE		CHOSE ACQUISE		
		MÈRE D'ISAAC				
AU FOND DU LIT			PIÈCES À MEXICO			IL FUT FIDÈLE À FIDEL
MIT DES OBS-TACLES			BON MORCEAU DE VEAU			
		MESURE DE DOSE ABSORBÉE		ACCUEILLI CHEZ SOI		
				APERÇU		
HOMME DE MAIN			FEMME D'ADAM		EXCLA-MATION	
TUA DANS LE MILIEU						
		CHUCHO-TER				

SUDOKU N°072

>FACILE

7			3			1		
	3	8	7		9			
	9	4	5	6			8	
4		2	3		7			
3	5						7	4
			1		4	8		2
	7			4	1	6	5	
			6		3	2	9	
1			2					8

>MOYEN

	1	7	8					
		4	7		9		5	
9	6			2				
7	4				8	6		5
		3	4		7	1		
8		2	6				7	9
				8			6	1
	2		9		5	3		
					4	2	9	

>DIFFICILE

		7	6			1	8	
8						6		
	1	5	3		9	4		
	7				8			
4	2						8	7
			1				4	
		2	4		1	8	5	
	6							3
5	8				3	1		

MOTS CROISÉS N°072

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. La dame des toi-
 lettes, au théâtre. - 2. Pourrait participer au festival
 des vieilles charrues. Un rouge qui peut noircir. - 3. Ju-
 bilé. Redevance féodale. Astate. - 4. Il est toujours
 suivi par plus ultra. Événementaire. - 5. Base de pastis. Il
 entre dans de nombreux paniers. - 6. Marquer de plu-
 sieurs bandes. Il est du genre explosif. - 7. Convenable.
 Personnel réfléchi. - 8. Cela ne fait pas beaucoup.
 Arrose Saint-Omer. - 9. Un de Troie. Petite étendue
 d'eau. - 10. Remise en état de marche.

>VERTICALEMENT A. Il ne se sent pas à son
 aise parmi les légumes. - B. Dirige. Arrivé au monde. -
 C. Type de société. Ils font briller les rangers. -
 D. Geste incontrôlé. Décrit des méandres. - E. Déchet
 du corps. Certains l'aiment chaud. - F. Conseiller
 expérimenté. Unité physique. - G. On le rencontre
 entre deux portes. Port cher à Brassens. - H. Envoi
 intra-muros. Superposé. Capone pour ses sbires. -
 I. Encasement de liquide. Dedans. Preneur de son. -
 J. Cause d'obturation de certains conduits.

MOTS À MOTS N°072

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et trois lettres
 proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① R I R E + O N E = O _ _ _ _ _ _
- ② C E N E + E R G = _ _ _ E _ _ _
- ③ R E V E + L E U = _ _ _ _ _ R _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°071

V	A	T	S	A	C				
D	I	S	T	O	R	S	I	O	N
N	A	T	I	O	N	A	L	I	S
M	I	L	I	E	U	L	I	M	A
F	E	S	S	E	E	V	E	T	E
L	I	E	E	E	P	U	I	S	E
C	S	A	I	L	E	L	A	C	
S	A	C	C	A	V	R	I	L	L
T	R	A	I	T	R	E	N	I	E
D	E	S	U	E	T	E	R	O	S
U	T	R	A	C	T	E	A	T	
B	R	I	O	B	R	E	V	E	T
C	A	L	U	M	I	N	I	U	M
P	R	O	P	R	E	P	E	S	O
A	N	S	E	B	E	N	O	E	
O	M	E	T	C	P	T	I	S	O

SUDOKU N°071

6	3	1	4	7	9	2	5	8
7	9	8	5	1	2	3	6	4
5	4	2	8	3	6	9	7	1
8	5	7	6	2	1	4	3	9
3	1	6	7	9	4	8	2	5
9	2	4	3	5	8	7	1	6
4	7	3	9	6	5	1	8	2
1	8	5	2	4	7	6	9	3
2	6	9	1	8	3	5	4	7

7	6	5	9	2	1	8	3	4
8	2	9	7	4	3	6	1	5
4	3	1	5	6	8	7	2	9
9	7	3	6	5	4	2	8	1
5	1	6	3	8	2	4	9	7
2	8	4	1	9	7	5	6	3
6	9	8	4	1	5	3	7	2
3	5	2	8	7	9	1	4	6
1	4	7	2	3	6	9	5	8

MOTS CROISÉS N°071

C	O	L	P	O	R	T	E	U	R
A	L	I	E	N	E	E	R	A	
S	E	T	S	I	R	O	N	S	
S	I	T	O	T	C	E	S		
E	N	T	E	R	R	E	R	U	
P	E	U	G	E	N	E	U	R	
I	B	L	E	S	E	V	E		
E	T	A	I	S	I	S	A	R	
D	O	S	E	A	D	U	L	A	
S	C	D	I	G	E	R	E	S	

8	6	4	3	1	5	9	2	7
5	2	9	6	8	7	3	1	4
7	1	3	9	2	4	8	6	5
6	9	5	8	4	1	7	3	2
3	8	7	5	6	2	1	4	9
1	4	2	7	3	9	5	8	6
4	5	6	1	9	8	2	7	3
2	7	8	4	5	3	6	9	1
9	3	1	2	7	6	4	5	8

MOTS À MOTS N°071

1/ ENTRETUER - 2/ EMPIERRER - 3/ RÉMUNÉRER.

FOOTBALL

La Fécofoot définit le mode de désignation de ses représentants congolais en compétitions africaines 2015-2016

Suite à l'arrêt du championnat, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) appliquera son plan B.

Les représentants aux compétitions africaines des clubs pour le compte de la saison 2015-2016 seront désignés au terme d'un tournoi à confrontations directes qui mettront aux prises les six meilleures équipes de la phase aller du championnat national direct. L'AC Léopards de Dolisie, l'Etoile du Congo, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST), l'Interclub, Diabes noirs et V.Club Mokanda, disputeront un play off à l'issue duquel, les deux premières équipes seront qualifiées pour la Ligue des champions pendant que le troisième accompagnera le vainqueur de la Coupe du Congo à la Coupe africaine de la Confédération selon les recommandations de la Confédération africaine de football (CAF). Le Congo a précisé la CAF, fait partie des 12 meilleures nations du continent autorisées à aligner lors de la prochaine saison quatre équipes dont deux à chaque compétition. Les prestations de l'AC Léopards de Dolisie placent le football congolais à la neuvième place derrière, la Tunisie, l'Égypte, la République démocratique du Congo, l'Algérie, le Soudan, la Côte d'Ivoire, le Maroc et le Cameroun. Le Mali, le Nigeria et l'Afrique du sud étant derrière le Congo. « Les douze premiers pays au classement des clubs dans les compétitions de la CAF des cinq dernières années ont le droit d'engager; en plus de leur club vainqueur de la coupe nationale et l'équipe classée troisième dans leur championnat de première division



Jean Michel Mbono, président de la Fécofoot (Photo Adiac)

nationale selon les modalités définies dans les présents règlements », a commenté Mohamed K. El Shawarby, manager des compétitions interclubs de la CAF.

Jean Michel Mbono précise qu'au cas où le vainqueur de la coupe du Congo se trouve être parmi les équipes engagées en Ligue des champions, l'autre finaliste de la Coupe du Congo participera à la Coupe CAF Orange. Si les deux finalistes de la Coupe du Congo se retrouvent dans le lot des qualifiés de la Ligue des champions, le 4e du play off disputera lui aussi la Coupe de la CAF. « Tout autant, il

a été retenu pour le cas précis que le tournoi étant simplement qualificatif aux compétitions de la CAF (et donc ne consacrant pas le champion) et se déroulant en confrontations directes, le désistement d'une équipe, qui n'affectera point sa qualité d'équipe du championnat national Ligue 1 pour la saison 2015-2016, donnera néanmoins le droit à l'équipe suivante (si l'offre n'est pas refusée) à intégrer le groupe ».

Le championnat 2015-2016 se jouera avec 16 équipes

Le nombre de participants sera réduit. Il passera de 18 à 16 à l'issue d'un autre tournoi en confrontations directes qui réunira les 4 équipes mal classées de cette saison dont La Mancha, Patronage Sainte-Anne, l'AS Cheminots et Munisport. A la sortie de ce tournoi, les deux premiers joueront les barrages de maintien avec les équipes championnes du Championnat national Ligue 2. Les deux dernières équipes seront reléguées en division inférieure.

L'AC Léopards, l'Etoile du Congo, la JST, l'Interclub, les Diabes noirs, V Club, Tongo FC, la Jeunesse sportive de Poto-Poto, Nico-Nicoyé, l'Association sportive Ponténégrine, le FC Kondzo, le Club athlétique renaissance aiglon, le FC Bilombé et Saint-Michel de Ouenzé, sont les quatorze équipes qui conservent leur place dans le championnat national 2015-2016. Il ne reste que les deux autres issues des barrages pour que l'affiche de la saison prochaine soit complète.

James Golden Eloué

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

L'Acnoa satisfait des préparatifs



Léon Alfred Opimbat et Tomas Amos Ganda Sithole (photo Adiac)

Les préparatifs des 11^e Jeux africains vont bon train. Le secrétaire général de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) l'a confirmé le 22 juillet au siège du Coja après s'être entretenu avec le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Tomas Amos Ganda Sitholé a apprécié la qualité des infrastructures qui seront mises à la disposition de la jeunesse sportive africaine lors des jeux du cinquantenaire. Il a aussi salué les efforts déployés par le président de la République pour le développement du sport africain. « Nous avons eu à saluer les efforts de M. le président de la République et puis le peuple congolais pour ce bijou qu'il a eu à mettre à la disposition non seulement à l'endroit des Congolais mais aussi à l'endroit de la jeunesse africaine. Je dis ces choses par expérience parce que j'ai été le président de Coja en 1995. Ces installations sportives sont vraiment les meilleures. C'est un grand bijou du cinquantenaire en Afrique. Lorsque nous avons fait la visite des installations, j'ai été très impressionné de ce que j'ai vu. »

La balle a-t-il indiqué, est maintenant dans le camp des officiels de sports et de la jeunesse congolaise et africaine pour l'entretien de ce précieux cadeau que M. le président a mis à leur disposition.

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Jean-Lin Dieudonné Dadet Zongbe

Le 4 juillet dernier, Jean-Lin Dadet Zongbe a rejoint le monde du silence. Il a été porté en terre le jeudi 16 juillet 2015. Dans l'oraison funèbre, prononcée à cette occasion, Gaëtan Malekat, parent du défunt, rappelait au public que Fulbert Kimina Makumbu avait consacré, dans le numéro 2168 du jeudi 16 juillet 1998, du journal La Semaine Africaine, un papier au de cujus. Curieuse coïncidence !

Né le 30 novembre 1930, Dadet Zongbe est le fils aîné du parlementaire et ministre congolais Joachim-Emmanuel Dadet Damongo (1914-1973). Cadre retraité de la Cnss (Caisse nationale de sécurité sociale) et père de cinq enfants, il vivait paisiblement sa retraite au Plateau des 15 ans.

Ce que l'on connaît moins, c'est le parcours sportif et musical de l'illustre disparu. En qualité de sportif, en France, Dadet Zongbe est joueur amateur au Racing club dans l'équipe de France junior. Au Congo, il s'est illustré dans l'équipe Lorraine (La hura, la hourra, la prima, comme on disait), dès 1952, puis en 1957-1958, au Racing club Mobebissi, autre formation sportive disparue de l'univers sportif congolais. Ces deux équipes

ont longtemps tenu la dragée haute aux grandes équipes de Brazzaville, Renaissance Aiglons Cara, Diabes Noirs et Étoile du Congo qu'il rejoint quelques temps après Lorraine et Racing club. C'est l'occasion de penser à Jacques Ndinga, Michel Ehouango et Kakou (père de Jean Claude Kakou), grands dirigeants du football brazzavillois.

Avec la sélection de Brazzaville qui représente l'Aef (Afrique équatoriale française), Dadet Zongbe participe à l'inauguration, par le père Raphaël de la Kéthulle, du stade roi Baudouin, actuel stade Tata Raphaël). Titulaire dans la sélection nationale, il y côtoie, entre autres, des footballeurs comme Babela « Bella », Mabanza « Dallaciecca », Robert Ndoudi « Pian-toni », Léopold dey (Flamion-Ziboulateur, Cissé Issa, Daniel Souzé. Il poursuit sa carrière de footballeur à Libreville, au Red Star, où il joue avec son compatriote Clément Sambissa dit Deblowert, gendarme à l'époque puis douanier au Congo.

Il faut souligner, qu'à cette époque, les fonctionnaires des pays composant l'Aef étaient susceptibles d'être affectés n'importe où dans la Fédération. Cette facilité de migration a

beaucoup contribué à l'intégration de la sous-région. Les barrières érigées, après la décolonisation, ont drastiquement ralenti ce flux migratoire qui aurait mérité d'être maintenu. L'intégration régionale ardemment souhaitée, depuis quelques années, n'en aurait été que facilitée.

Fils de Dadet Damongo, multi instrumentiste, Dadet Zongbe était à bonne école. C'est donc sans surprise qu'il se met au saxophone. Pour l'histoire, il faut rappeler que Dadet Damongo, avec Paul Kamba, Albert Loboko, entre autres, est l'un des pionniers de la musique congolaise moderne. En 1941, il crée le premier orchestre instrumental congolais, Mélo Congo.

Pour revenir à Dadet Zongbe, il a joué dans quelques orchestres de Brazzaville. On signale son passage dans l'orchestre du Centre culturel de Bacongo, le Cercul Jazz. Mais il est surtout l'un des piliers de l'orchestre Bantou Sextet ou orchestre Eurafrique qui se produit dans les cercles européens. Dans ce groupe, Dadet Zongbe joue en compagnie de Dumond (saxo et chef d'orchestre), Boup Ousseinou (guitariste, dans la vie, mari de Joséphine Bijou, célèbre chanteuse et guitariste congolaise,

décédée il y a quelques années), Charles Ivorra (accordéon) Joseph Kaba (guitare), Michel Makouala et Bienvenu Beniamino. Dégraissé et composé de : Kaba Joseph (guitare), Beniamino Bienvenu et Freddy Kounkou dit Freddy Mars (chant), Dadet (saxo), l'orchestre Bantou Sextet, joue notamment chez madame Alata, derrière le pont du Djoué.

Beniamino Bienvenu, sous le patronyme de Beniamino Mbé Moussouanga, réalise par la suite, une carrière fulgurante de journaliste à la Radio-diffusion télévision nationale congolaise), de l'autre côté du fleuve, en R.D. Congo, où il termine sa carrière au grade de directeur. Il est décédé à Kinshasa, il y a quelques années ; Joseph Kaba a été, longtemps, animateur de la célèbre émission, Concert des auditeurs, de Radio Brazzaville, poste français qui émettait de la capitale congolaise jusqu'en 1972. L'art d'Orphée peut mener à tout, pourvu d'en sortir. Quant à Freddy Mars, après une carrière de steward, il a renoué avec la musique à la tête du célèbre orchestre Ryco Jazz qui a porté, au-delà des océans, la musique congolaise.

MFUMU